

JOURNAL DES ANTHROPOLOGUES

DOSSIER

**RECHERCHES SCIENTIFIQUES
EN PARTENARIAT**

Publié avec le concours de l'ORSTOM (Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération) et le Centre National des Lettres.

Nous remercions la Maison des Sciences de l'Homme pour la participation qu'elle apporte aux publications de l'A.F.A.

Ce numéro a été coordonné par Marc-Eric Gruénais et Jacques Lombard.

Nous tenons à remercier les auteurs des manuscrits qui nous sont envoyés et qui sont autant de contributions à la vie de l'Association.

La forme et le contenu des articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

COLLECTIF DE REDACTION

Marie-Christine ANEST-COUFFIN
Claude ARDITI
Thiphaine BARTHELEMY
Pierre BONNAFÉ
Monique CHEVALLIER-SCHWARTZ
Rita CORDONNIER
Nicole ECHARD
Michèle FIÉLOUX
Jeanine FRIBOURG
Marc-Eric GRUÉNAIS
Colette LECOUR-GRANDMAISON
Annie LE PALEC
Olivier MASCLET
Marc-Henri PIAULT
Catherine QUIMINAL
Diana REY-HULMAN
Monique SÉLIM
Alex-Louise TESSONNEAU

Toute correspondance doit être adressée au :

Journal des anthropologues

A.F.A. - E.H.E.S.S.

1, rue du 11 Novembre

92120 MONTROUGE

Tél. : (1) 40 92 17 30

Répondeur

Permanence le mardi après-midi

SOMMAIRE

DOSSIER RECHERCHES SCIENTIFIQUES EN PARTENARIAT

Marc-Eric GRUÉNAIS et Jacques LOMBARD Recherches scientifiques en partenariat	11
Jacques LOMBARD "Une rencontre entre deux créativités"	15
Jean COPANS Notre anthropologie est-elle bien celle des autres ?... et réciproquement	23
Manassé ESOAVELOMANDROSO Le programme de recherche en Sciences sociales MRSTD-ORSTOM dans la région de Toliara (Sud-Ouest de Madagascar)	33
Catherine QUIMINAL Compagnons de réflexion	39
Monique SÉLIM L'étranger et ses partenaires : situation et interaction au Bangladesh	47
Marc-Eric GRUÉNAIS Partenariat, domination et démocratie	57

Bernard HOURS	
Le partenariat : alibi et pratique	63
Jean-Yves MARTIN	
A propos du forum des partenaires	69
Abel KOUVOUAMA et Joseph TONDA	
Partenariat scientifique et racisme ordinaire	75
Marc-Eric GRUÉNAIS et Jacques LOMBARD	
Entretien avec Michel LEVALLOIS	
La recherche en partenariat à l'ORSTOM	83

L'ETHNOLOGIE AU JOUR LE JOUR

Gérard HEUZÉ	
Le projet hindouiste nationaliste	95
Annie LE PALEC	
Bamako : "Le pillage" ou "la récupération" d'une politique héroïque	111
Catherine QUIMINAL	
Travailleurs maliens en France et processus démocratique au Mali	117

ANTHROPOLOGIE VISUELLE

La Société Française d'Anthropologie Visuelle communique : festivals de films et conférences d'anthropologie visuelle internationaux, 1992	125
Table ronde AFA/SFAV du 11 avril 1991	131

NOUVELLES DE LA PROFESSION

Kristine POIRIER-NONET

Un nouveau mythe du cargo ?	151
-----------------------------------	-----

Diana REY-HULMAN

A propos du colloque "Ethnologie de l'identité et identité de l'ethnologie"	155
--	-----

ACTIVITES DE L'A.F.A.

Robert CABANES

Séminaire international "La culture en entreprise" Université d'Oran, URASC, 9-10 novembre 1991.....	159
---	-----

Réseau Europe	167
---------------------	-----

<i>DERNIERE MINUTE</i>	173
------------------------------	-----

DOSSIER

**RECHERCHES SCIENTIFIQUES
EN PARTENARIAT**

RECHERCHES SCIENTIFIQUES EN PARTENARIAT

Marc-Eric GRUÉNAIS et Jacques LOMBARD
(ORSTOM)

On entend par recherche scientifique menée en partenariat toute entreprise de recherche qui associe des chercheurs de différentes nationalités, et en particulier, des chercheurs du Nord et du Sud. Ainsi définie, la recherche dite "en partenariat" ne semble guère présenter de spécificité. Les chercheurs du Nord n'ont guère attendu que l'on donne un nom à cette collaboration pour travailler avec des chercheurs du Sud. Les liens individuels qui ont pu se tisser entre chercheurs ou encore les initiatives personnelles ont amené depuis longtemps certains chercheurs du Nord à travailler en étroite collaboration avec leurs homologues du Sud. Par ailleurs, on pourra faire remarquer à juste titre qu'il ne s'agit pas là d'un thème particulièrement anthropologique et que s'interroger sur la recherche en partenariat conduit avant tout à se préoccuper de questions institutionnelles et/ou d'organisation de la recherche en général. Pourquoi alors ouvrir un tel dossier dans le *Journal des Anthropologues* ?

Consacrer aujourd'hui un dossier à cette question n'est certes pas étranger à un événement conjoncturel. L'ORSTOM, autrement appelé Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération, a organisé en octobre 1991 une grande rencontre intitulée "Forum des partenaires", aboutissement d'une réflexion sur "les conditions d'une recherche durable en Afrique" (Cf. la contribution de J.Y. Martin). Dès lors, comme en témoigne l'entretien réalisé avec Michel Levallois, Président de l'ORSTOM, le développement de la recherche en partenariat ne ressortit plus seulement à des entreprises individuelles mais devient un des objectifs officiels d'un institut de recherche français. Aussi, la majorité

des contributions réunies ici sont dues à des chercheurs de l'ORSTOM. Pourtant, l'ORSTOM n'est pas le seul institut de recherche concerné par cette question. L'Université, le CNRS, l'EHESS, mais aussi l'INSERM, l'INRA, etc., sont officiellement engagés avec des partenaires, en général, et des partenaires du Sud, en particulier. Si l'INSERM ou l'INRA ne sont que peu concernés par le partenariat dans le domaine de l'anthropologie, en revanche l'Université, le CNRS, l'EHESS pratiquent de longue date une politique d'accueil de chercheurs étrangers, ce qui peut être assimilé à une forme de partenariat. En fait, l'objectif de ce dossier n'est pas de faire le tour des institutions non plus que d'exposer les différentes modalités de partenariat. Il s'agit bien plutôt de se demander, pour paraphraser Copans, dans quelle mesure notre anthropologie est aussi celle des autres, d'identifier enjeux et obstacles liés à la rencontre (ou à l'absence de rencontre) entre chercheurs du Nord et partenaires du Sud.

On l'aura compris, ici, le partenaire est originaire d'un pays du Sud. Sans doute, d'un point de vue institutionnel, cette acception est par trop restrictive. Elle l'est moins pour la discipline anthropologique qui a forgé ses lettres de noblesse sous le ciel des tropiques. Avec l'aval de son institution, l'anthropologue, qui était par définition un anthropologue du Nord, a construit son regard éloigné dans les pays "exotiques". Aujourd'hui, le développement des communautés scientifiques, des revendications "autochtones" par le biais d'associations ou de groupes de pression, d'opérations de toute nature requérant la "participation des populations" dans les pays du Sud oblige l'anthropologue du Nord à changer de focale pour composer avec le "regard rapproché" de ses partenaires du Sud. On pourrait alors considérer qu'il y a situation de partenariat dès que le discours des dominés (car c'est bien de cela qu'il s'agit) intervient dans la construction de la démarche, de l'objet, de la production scientifiques des chercheurs du Nord. Ainsi, par exemple, le droit de regard des associations d'aborigènes australiens sur les travaux des anthropologues (1), ou encore la participation de ressortissants maliens aux travaux sur l'immigration (Cf. l'article de C. Quiminal) ressortissent à des situations de partenariat. Or, ce droit de regard, cette intervention du discours des dominés dans la production anthropologique acquiert un poids

1. Information communiquée par B. MOIZO.

institutionnel d'autant plus grand qu'ils émanent des homologues des chercheurs du Nord.

A cet égard, la situation de l'ORSTOM peut apparaître exemplaire. D'une part, comme nous l'avons déjà signalé, la recherche en partenariat est devenue une des priorités de cette institution. D'autre part, cet institut était, et reste encore dans une large mesure, organisé en fonction d'im-plantations permanentes dans les pays de l'ex-empire colonial français en Afrique (2) et qui accueill(ai)ent pendant plusieurs années des chercheurs français pour la plus grande gloire de la Métropole ; aussi, la pratique, la vie quotidiennes des chercheurs s'inscrivaient institutionnellement dans des rapports de domination hérités de la colonisation. Etant donné cet héritage, on comprend alors que la décolonisation de la pratique scientifique que le développement de la recherche en partenariat impose à l'ORSTOM revêt un caractère exemplaire.

Pour qu'un chercheur originaire d'un pays africain, par exemple, ne soit plus seulement un "chercheur africain" mais devienne un chercheur tout court (aux yeux des institutions du Nord), d'importants ajustements institutionnels et de profondes modifications dans les pratiques quotidiennes de la recherche sont nécessaires. Mais il y a plus. Les différences d'implications et d'approches face à un même sujet que l'on peut constater et vivre lors de collaborations effectives entre chercheurs du Nord et chercheurs du Sud conduisent nécessairement à modifier les modalités de construction de l'objet scientifique. Les enjeux nés des difficultés rencontrés alors diffèrent sans doute peu de ceux qui surgissent à l'occasion de confrontation avec les aborigènes australiens ou les migrants maliens. Faire de la recherche en partenariat implique-t-il une pratique des "différences culturelles" au coeur même de l'acte de production scientifique ? Peut-être si l'analyse en termes de "différences culturelles" revient à s'interroger sur les modalités d'ajustement liées à la rencontre entre des histoires politiques, sociales et économiques distinctes. Le regard anthropologique sur ces pratiques de partenariat se justifie alors pleinement,

2. L'ORSTOM, créé en 1943 par un décret de Laval, s'est successivement appelé Institut de Recherche Colonial, Office de Recherche Scientifique des Territoires d'Outre Mer, Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre Mer, pour aujourd'hui ne conserver que le sigle (surtout connu dans les pays africains) et être rebaptisé Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération.

et l'enjeu pour la discipline est ici peut-être d'autant plus important qu'il s'agit de pratiquer une anthropologie appliquée à elle-même.

"UNE RENCONTRE ENTRE DEUX CREATIVITES"

Jacques LOMBARD
(ORSTOM)

Je me souviens de cette formule utilisée par J. Berque dans son rapport sur la Recherche Scientifique en Coopération où il nous disait que la Coopération doit être "une rencontre entre deux créativités".

Il me semble que cette expression définit bien l'essentiel de ce que nous voulons dire quand nous parlons de "partenariat", au-delà des aspects les plus immédiatement politiques et institutionnels que recouvre cette notion et que nous ne développerons pas ici sinon pour rappeler quelques considérations d'ordre général qui sont nécessaires à la suite de notre propos.

Toute politique de recherche vise à une accumulation des connaissances dans des secteurs particuliers qui ne sont pas découpés au hasard et qui sont loin, bien sûr, de couvrir tous les champs de la réalité biologique, physique ou humaine. Ces découpages sont le produit, dans les pays industrialisés, de stratégies complexes et organisées qui combinent différents facteurs comme le niveau de développement économique, les points d'application primordiaux de la recherche militaire, les technologies de pointe et les enjeux financiers qui les accompagnent en particulier au niveau des sociétés multinationales. Cette dynamique économique, financière, technologique et scientifique aboutit donc à la consolidation de pôles ou "masses critiques" qui coagulent les initiatives, les moyens et les personnels dans un certain nombre de secteurs donnés créant de ce fait un véritable phénomène de mode qui a pour exact résultat de renforcer cette concentration. En effet, l'accumulation des investigations, la créativité

technologique qui en découle, la multiplication des résultats, l'ouverture de postes, l'importance des moyens, suscitent un intérêt actif chez le personnel scientifique qui en fait son profit pour la nécessaire avancée de la "Science".

Il va de soi que l'ensemble de ces stratégies technologiques et scientifiques pèsent très lourd dans la définition des politiques de coopération scientifique en particulier au niveau de leur financement. On peut ainsi considérer que les politiques de partenariat, obéissant par définition à cette redoutable logique, imposent donc dans le cadre de la Coopération internationale, notre savoir-faire, nos besoins, notre technologie et nos "raisonnements", aux pays du Sud dont nous savons par ailleurs que la plupart d'entre eux, en raison du Service de la Dette, ne maîtrisent plus leurs économies nationales et bénéficient donc d'une marge de manoeuvre très réduite en matière de stratégie économique et *a fortiori* pour la définition d'une politique nationale de recherche scientifique.

Face à cette situation, la réponse des pays du Sud est moins, aujourd'hui une réponse économique ou simplement politique qu'une réponse "identitaire" : "laissez- nous être ce que nous sommes, devenir ce que nous sommes car nous connaissons mieux que quiconque ce qui est bon pour nous" !

Ainsi, au moment où, de toutes parts, les institutions ou les scientifiques sont sollicités dans le Sud comme partenaires, c'est-à-dire comme des éléments politiques, techniques et sociaux indispensables au développement d'une stratégie mondiale, des voix se font alors entendre émanant justement de nos partenaires, qui seraient maintenant écoutés et non plus seulement désignés ! Des voix donc, qui s'expriment plus sur un plan symbolique que sur un plan politique et qui entendent marquer la différence, manifester une contradiction, s'appuyant alors sur "l'inaliénable" : la réaffirmation des identités culturelles, intellectuelles et sociales.

Cette revendication d'une liberté morale et intellectuelle qui est au coeur, à l'évidence, de toute démarche de recherche, de réflexion, d'intelligence et qui, le plus souvent est encore à gagner, à construire dans bien des pays du Sud, me semble être la préoccupation fondamentale de nos

partenaires bien plus que toutes les difficultés matérielles et financières qu'ils peuvent rencontrer dans leur travail et dans leur projet.

Liberté aussi de réfléchir à ce problème fantastique presque mythique que l'on appelle le développement économique et social de nos partenaires. Les chercheurs du Sud, toutes disciplines confondues, ont tous une idée de l'avenir de leur société, tous une idée de l'application de la recherche au "développement". Pourtant, on les entend souvent se plaindre de ne pas être écoutés, justement là.

En ce sens, toute réflexion sur la recherche scientifique dans les pays du Sud et surtout en Afrique, implique immédiatement une réflexion sur le problème du développement économique et social. Cette situation accorde aux sciences sociales une place particulière dans l'ensemble du débat sur le partenariat puisque, bon gré mal gré, chercheurs en sciences sociales au Nord et chercheurs du Sud parlent de la même chose ; le tout étant alors de savoir s'ils peuvent arriver à s'entendre et sur quoi. A mon idée, la prise en compte de cette liaison fondamentale est primordiale pour qui veut mettre en oeuvre une politique de partenariat.

Il semblait indispensable de rappeler très rapidement et en toute modestie, car il n'existe guère de recettes miracles à proposer, que tout cela n'est pas facile et que l'usage de ce terme ne doit pas nous abuser sur les difficultés encore plus grandes peut-être, que nous allons rencontrer du fait de son application. En effet, on pourrait être enclin à croire qu'il suffit, de la sorte, d'offrir un siège sinon un strapontin, pour gentiment continuer à faire ce que nous avons toujours fait...

Je proposerais "trois entrées", trois points de réflexion particuliers, qui n'ont rien de définitifs ni de péremptoires mais qui, combinés entre eux me paraissent utiles à la discussion sur cette question du partage de la production et de l'exploitation des connaissances.

Une première question ne laisse pas d'être préoccupante, c'est de voir la notion de développement se réduire à l'ensemble des influences, manifestations extérieures, actuelles ou historiques, à l'ensemble des actions, projets, opérations de développement concrètement engagés dans un pays ou un autre, le tout isolé d'une manière quasi-chirurgicale de l'ensemble social, historique et politique à l'intérieur duquel ces opérations sont nécessairement engagées.

Il me semble que si les opérations de développement ont un impact décisif sur le changement social et économique, les effets induits s'en manifestent bien au-delà du territoire déterminé par la dite opération. En effet, d'autres facteurs d'ordre politique, économique et social, avec l'intervention propre du développeur, jouent également un rôle décisif dans le changement social. Ces facteurs peuvent être le résultat global de l'action du "développeur" en tant qu'expression concrète des rapports de force internationaux mais il peut s'agir aussi de la manifestation d'une toute autre logique qu'il importe alors d'observer et d'analyser.

Je n'arrive pas à imaginer qu'une société, quelle qu'elle soit, ne soit pas en perpétuel mouvement, changement, transformation et donc, en quelque sorte "en développement" puisqu'elle apporte là, à sa manière, depuis toujours, les solutions nécessaires à sa reproduction. C'est vrai aussi que la traite, les relations commerciales, la colonisation, les indépendances et les politiques de développement ont introduit et introduisent un changement d'échelle qui n'implique pas nécessairement un changement de nature. Il suffit pour s'en convaincre de regarder ce qui se passe actuellement en Europe.

Je ne crois pas que le changement social, la créativité politique, l'utopie soient seulement des phénomènes occidentaux, modernes ou contemporains. Ce n'est pas parce que l'histoire a malheureusement perdu la trace des soubresauts, des imaginaires et des changements dans bien des sociétés qu'il faut nous contenter d'extrapoler leur éternel présent jusqu'à d'ailleurs, dans certains cas, envisager leur changement, leur transformation, avec effroi !

Vieux débat me direz-vous ! Sans doute mais ce n'est pas la place de la perspective historique dans la recherche anthropologique qui nous préoccupe ici mais bien plus, la place que l'anthropologue doit justement trouver, en amont de toutes ces actions, opérations de développement, là où s'élabore la réponse, non pas terme à terme ou cas par cas, mais comme une vague profonde qui ébranle la société dans son histoire, la révèle dans son génie et la cimenter dans son projet.

Le deuxième terme concerne rien moins que l'objet de l'anthropologie car en définitive, on ne s'y retrouve plus, aujourd'hui, dans une rationalité occidentale de tradition philosophique dont nous sommes les

héritiers mais qui poursuit, dans des champs particuliers une réflexion encore largement imperméable aux rituels, concepts, idées, empruntés aux "mondes extérieurs". L'anthropologie née des voyages, des reconnaissances, des classifications, de notre fascination, de nos inquiétudes voire même de notre dédain devant "l'extérieur" a peut-être, paradoxalement, progressé par hasard, c'est-à-dire au hasard des études menées ici ou là par des esprits originaux, études dont l'impact est resté fort, alors que bien d'autres recherches étaient également possibles en théorie partout ailleurs, en sorte qu'aucune n'étaient réellement "nécessaires" sinon par sa propre qualité. Ces études éclairantes ont alors permis de passer d'un rituel, d'une opinion, d'une institution, à une idée, un concept et donc à un outil de l'analyse anthropologique.

Cela suffit-il pour prétendre à l'universalité, il est permis d'en douter surtout à un moment où se multiplient ceux qui brandissent le sceau des "savoirs traditionnels", "des savoirs populaires", qui brandissent la "Tradition" opposant une légitimité définitive, culturelle, politique, religieuse au savoir scientifique, affirmant de cette manière qu'ils portent seuls la vérité de leur monde quand ce n'est pas celle du Monde !

Après tout, nous avons tant laissé croire et nous avons tant cru que nous étions devenus capables d'épuiser le réel avec notre vérité scientifique! Aussi, il importe aujourd'hui d'être modeste et surtout d'ouvrir toutes les portes pour nous donner les vraies chances d'intégrer toutes ces interprétations, tout à fait relatives certes mais ô combien indispensables à la progression de notre démarche.

Là aussi, une question vient immédiatement au bord des lèvres, comment se fait-il que l'anthropologie ne sache pas bien rendre compte des affects, du sensible, des émotions alors qu'elle porte son regard sur des sociétés qui sont très souvent expertes dans l'art d'harmoniser l'idée et l'émotion, afin d'aboutir à la plénitude du sens, nous invitant en retour à mieux nous interroger sur nous-mêmes. A ce niveau, on peut se demander quelle est la place réelle que l'on accorde au discours de l'"autre".

Comment se fait-il enfin que l'anthropologie, qui se trouve, en quelque sorte, en première ligne dans ce domaine ne nous aide pas mieux à analyser nos propres croyances et donc à relativiser nos certitudes, modérer nos injonctions ?

La dernière question, on l'aura compris, c'est le partage de l'objet. Peut-il exister une forme quelconque de partenariat si l'objet de la recherche n'est pas devenu un objet commun ?

Il me semble que notre discours scientifique, du moins dans le domaine de l'anthropologie, à l'entendre là tout autour est bien souvent arrogant, pontifiant, convenu ; serait-ce un signe de faiblesse et d'inquiétude ? Et bien peu, parmi nos amis du Sud, s'y reconnaissent gardant cela bien caché, tout en nous faisant encore bonne mine. Au fond, je suis persuadé qu'ils nous reprochent de ne jamais tenir compte de leurs rêves, de leurs utopies, de toutes ces innovations, inventions, tentatives indispensables pour élargir le débat du côté où eux seuls peuvent le faire introduisant ainsi de nouvelles interrogations.

Il nous faut ainsi considérer qu'il existe beaucoup de questions totalement extérieures à la recherche qui peuvent et doivent devenir des objets de la recherche anthropologique si nous voulons construire le dialogue et, dans le même temps, enrichir notre discipline. J'ai toujours été, par exemple, terriblement étonné par la grande pauvreté de notre vocabulaire anthropologique dans le domaine de l'analyse des phénomènes religieux où l'on ne dispose, en définitive, que de termes empruntés au christianisme et pris dans leur acception courante alors que la richesse des expressions originales est très grande dans ce domaine. Mais peut-être s'agit-il seulement là de notre propre difficulté à nous penser comme croyants ?

De même, l'idée d'une société comme un tout nécessairement cohérent et perméable à son interprétation ou bien l'idée d'une cosmologie comme un système achevé et conçu comme tel, renvoient plus à la logique de notre propre discours qu'à l'appréhension d'un réel sociologique dans bien des sociétés. Il est toujours passionnant d'observer comment un rituel peut devenir l'occasion pour le groupe des personnes concernées, de résoudre des conflits, d'interpréter des situations, d'analyser des problèmes, le tout au coeur du quotidien et de constater que bien des solutions apportées sont souvent totalement inédites voire même, dans certains cas innovantes. C'est sans doute là une perspective stratégique qui ouvre sur l'analyse des capacités d'initiatives politiques et donc intellectuelles sans lesquelles aucun dialogue réel n'est possible.

Au-delà de l'intervention et du volontarisme indispensable des institutions, je voulais simplement rappeler que le partenariat passe avant tout par le dialogue entre les scientifiques, les intellectuels, alimenté, face au verrouillage des traditions, des identités, des différences, par des utopies partagées.

NOTRE ANTHROPOLOGIE EST-ELLE BIEN CELLE DES AUTRES ?... ET RECIPROQUEMENT !?

Jean COPANS
(Université de Picardie)

L'Autre de l'anthropologie est, comme on le sait, un véritable personnage de roman. Et de tous les genres de roman ; épistolaire d'abord, l'écrivain rédigeant comme il se doit les lettres des deux correspondants simultanément ; picaresque ensuite, car les aventures et les rebondissements ne manquent pas ; pédagogique ou de formation enfin, guidant des ombres anxieuses au travers des ténèbres. Du roman philosophique au nouveau roman, la logique d'une histoire épistémologique s'impose mais les meilleurs observateurs critiques - praticiens s'entend - de notre discipline s'interrogent aujourd'hui sur le renouvellement des genres. La différence d'avec les époques précédentes tient à ce que la parole - et le regard - de l'Autre prennent une place de plus en plus importante. L'anthropologie anglo-saxonne post-moderne essaie de nous convaincre depuis dix ans que toute les raisons se valent, que le texte est réalité et que l'intertextualité de la production des connaissances anthropologiques est à la fois supercherie oppressive pour les tenants du logos occidental et libération révélatrice pour ceux qui troquent enfin le savoir absolu pour les vécus producteurs de sens... et de connaissance (1). Les critiques ne manquent pas à l'encontre de

1. Voir les ouvrages :

G.E. MARCUS et D. CUSHMAN, "Ethnographies as texts", Annual Review of Anthropology, 1982, XI : 25-69.

G.E. MARCUS et M. FISCHER, Anthropology as cultural critique, Chicago, Chicago University Press, 1985.

ce point de vue (2), mais on peut penser que cette phénoménologie empiriste (si l'on peut la définir comme une théorie) peut avoir un bel avenir devant elle à cause du désenchantement que J.L. Amselle évoque par exemple dès la première page de *Logiques métisses* (3) et qui gagne provisoirement l'anthropologie française en proie aux illusions de l'âge des années 1960-1970. Cela tient également à ce que la sollicitation novatrice en matière d'anthropologie de la part des autres tarde à se faire sentir. Pour les africanistes, la situation est patente (4). Je suis certain qu'elle présente quelque différence si l'on évoque l'Amérique latine ou l'Asie car nous savons tous que le terrain africaniste n'est plus cette colonne vertébrale qui soutenait l'anthropologie encore jusqu'aux débuts des années 1980. Que ce soit dans les formations de DEA ou parmi les candidats à feu la Commission 33 du CNRS, les africanistes se comptent maintenant sur les doigts d'une main. C'est pourquoi mon article présente, face au problème qui nous réunit ici, toutes les apparences d'une notice nécrologique. Et si par chance le malade n'était pas décédé, c'est qu'il présente tous les signes d'un coma prolongé. Je tire les leçons d'une histoire sans voir une pertinence quelconque pour l'avenir.

LE SAVOIR QUI MUTILE ET QUI TUE

En cette période de disparition des communismes d'Etat et, par voie de conséquence de toute la galaxie marxiste, il est de bon ton de minimiser les luttes idéologiques des années 1950-1970. J'ai reconnu depuis longtemps le caractère peut-être excessif des explications conduites uniquement en termes d'anthropologie et d'impérialisme ainsi que les effets pervers du discours nationaliste et anti-colonialiste (5). Mais le passage

J. CLIFFORD et G.E. MARCUS, *Writing culture*, Berkeley, University of California Press, 1986.

2. Voir le débat engagé par J.P. Olivier DE SARDAN, "Jeu de la croyance et 'je' ethnologique : exotisme religieux et ethno-égo-centrisme", *Cahiers d'Etudes Africaines*, 1988, XXVIII, 3-4, n° 111-112 : 527-540 ; la réponse de P. STILLER, "Speaking in the name of the real", *Cahiers d'Etudes Africaines*, 1989, XXIX, n° 113 : 113-115, puis celle de J.P. Olivier DE SARDAN, "Le réel des Autres", *Cahiers d'Etudes Africaines*, 1989, XXIX, n° 113 : 127-135.

3. Paris, Payot, 1990.

4. Voir mon livre *La longue marche de la modernité africaine*, Paris, Karthala, 1990, et notamment le chapitre 2, "Les études africaines en mouvement".

5. Voir le chapitre 1, "Une éducation sentimentale en quelque sorte" de *Longue marche de la modernité africaine*, op. cit.

d'une modalité historiciste de la critique (après tout l'impérialisme, le colonialisme et le nationalisme ont bien existé !) à une théorie du savoir social comme instrument abstrait de tout pouvoir, il y a un glissement de sens que je n'ai d'ailleurs pas repéré immédiatement. Il n'y aurait plus de mauvais et de bons pouvoirs et cela avait été l'erreur d'une génération d'avoir essayé d'opposer - avec ingéniosité, générosité et imagination - les seconds aux premiers. L'ethnologie apparut comme le terrain où fleurissaient la **paix blanche**, ou la **société contre l'Etat**. Les marxistes introduisaient évidemment classes, dominations et oppressions. Et l'histoire nous donnait raison. Certains ont des trous de mémoire lorsqu'ils écrivent "semblait nous donner raison".

A l'ethnologie coupable - par ses appareils, ses idées, ses images - s'opposait une ethnologie rédemptrice. La critique débouchait sur une réciprocité évidente : il n'y a qu'à lire les nombreux textes de l'époque. Nous savions que la politique coloniale s'inspirait tout autant que nous du message des Lumières sous la forme d'un utilitarisme civilisateur. Le développement reprit le flambeau et voici à nouveau les pouvoirs opposés aux masses, le développement imposé aux Autres. A la chicotte et à un savoir très discret mais néanmoins réel de l'époque coloniale succède la volonté de libération nationale et l'expertise technique et économique. Comme ce sont les masses qui font l'histoire, elles firent aussi - je ne sais comment - de l'ethnologie. Pourquoi pas ? Cette ethnologie (ou sociologie actuelle) disait la vérité parce qu'elle adoptait le point de vue - présumé - des Autres. Un petit problème technique toutefois, il n'y avait pas beaucoup d'Autres pour la faire cette ethnologie ! Alors en cette période soixante-huitarde de "la science par le peuple", l'ethnologie disparaissait comme savoir spécialisé, privé, accaparé par des spécialistes. A une ethnologie qui disait l'Autre succédait le projet d'une ethnologie qui permettait de construire des territoires libérés, intellectuellement, idéologiquement et politiquement.

UNE RECIPROCITE EN FORME DE BOOMERANG

A y réfléchir d'un peu plus près, il y avait à l'époque deux formes complémentaires de réciprocité. Dans l'ordre idéologique, celle des classes dominées, puis des intellectuels organiques ("nationaux" ou même étrangers : les Régis Debray de l'ethnologie voyaient des avenir radieux en

Guinée-Bissau ou au Mozambique) dans l'ordre technique les chercheurs et universitaires faisaient face aux cadres moyens du terrain (instituteurs, agents de vulgarisation et du développement, infirmiers). Les seuls sur lesquels nous avons prise, les seuls avec lesquels nous pouvions engager un dialogue méthodologique et analytique, les seuls que nous pouvions former à notre image de compétence et d'engagement idéologique étaient naturellement ces acteurs des sociétés africaines d'alors qui nous servaient d'intermédiaires et de traducteurs-interprètes (6).

En effet, les classes n'existent pas dans la réalité : elles prennent la forme d'un groupe de paysans dans tel village, d'une communauté religieuse au poids politique évident dans une région donnée, aux ouvriers d'une entreprise particulière dans la zone industrielle de la capitale (voir nos recherches sénégalaises). De plus, nos collaborateurs et interlocuteurs nous ressemblaient comme des frères : les supporters des Verts (l'équipe de football de Saint-Etienne), les hyper-gaullistes africains, les lecteurs des romans de Guy des Cars, c'étaient eux et non les ethnologues français ! Dans ces conditions, l'adoption de la raison ethnologique occidentale pourrait n'être qu'un simple effet de mimétisme culturel. Dans ce combat inégal du réalisme sociologique contre le nationalisme culturel il est certain que les ethnologues l'emportaient à tous les coups.

Ce retour réciproque du boomerang, chaque partenaire l'éprouva comme un appel au repli sur soi, comme une défaite dans la tentative de révolutionner l'Autre (pour les européens) ou dans celle de faire admettre une spécificité pour les africains. Spécificité justement construite par notre "partenariat" colonial puis post-colonial : je renvoie ici à nouveau à l'ouvrage de J.L. Amselle pour des exemples. Il existait toutefois une dernière solution : les convertis à la rationalité de l'Occident étaient évidemment très nombreux. C'étaient donc aux européens de se faire plus africains que nature et, changeant de veste et d'idéologie, de troquer les couleurs du Grand Timonier pour celles du Boubou authentique. D'où l'invention de l'ethnologie réciproque. Ce fut l'expérience initiée par Alain Le Pichon du "Programme ethnologique de la France par des chercheurs du Tiers-Monde" (7). Le peu que j'en vis et que j'en lus me confirma dans l'existence perverse de ce jeu de boomerang qui n'arrête pas d'aller entre

6. Voir les numéros du *Bulletin de l'AFa* consacré à ces problèmes, "L'ethnologue et son terrain" (n° 29-30 et 31) et "Chercheurs et Informateurs" (n° 32-33 et 34), 1987-1988.

7. M.S.H., 1987. Voir son livre *Le regard inégal*, Paris, J.C. Lattès, 1991.

eux et nous, entre nous et eux. Comme le disait le héros de la pièce **Victor ou les enfants au pouvoir** de Charles Vildrac : *Ma mère se saigne aux quatre veines mais le sang reste dans la famille !*

L'ethnologie de Soi par les Autres, cela faisait vingt ans que Roger Bastide en vantait les avantages épistémologiques. Mais la politique des uns (nous), la faiblesse technique des Autres, l'entregent culturel de nous tous (8) débouchait sur une question toute simple : l'ethnologie des Autres est-elle bien **autre** ? **Le regard inégal** d'A. Le Pichon (9) essaie de nous convaincre du bien-fondé d'une réponse positive. Dans les faits, il nous propose un autre paradigme : celui d'une raison poétique de l'ethnologie que génère la connaissance savante, populaire, spontanée ou secrète des populations (les exemples viennent de l'Afrique de l'ouest). Cette dernière permet de voir les choses autrement. Ce discours qui rejoint - volontairement ou non - certaines des intentions de l'anthropologie post-moderne, évoquée au début de ce texte, pose un problème décisif. Y a-t-il plusieurs formes de savoirs analytiques ? Les savoirs sociaux sont-ils plus "profonds" que le sens commun ? La réponse, selon moi, réside dans notre pratique professionnelle, dans ces atmosphères que nos intermédiaires de terrain élaborent sans s'en rendre compte. L'insigne maîtrise linguistique des ethnologues occidentaux justifie pleinement de telles questions. Mais peut-on transformer un problème de méthode et de statut social (celui de l'observateur) en un champ d'altérité métaphysique ou scientifique ? J'en doute. C'est un peu du même ordre de débat que celui qui porte sur l'efficacité de l'engagement et du militantisme par mobilisations musicales et concertantes (Band Aid, S.O.S. Racisme, etc.). L'ethnologie a toujours produit et favorisé la connaissance par procuration.

L'ETHNOLOGIE EN AFRIQUE : UN PARENT PAUVRE OU UNE PERSONNE DEPLACÉE ?

Si nous quittons les hauteurs du concept et du projet pour examiner la situation réelle des ethnologies, départements d'ethnologie et ethnologues de l'Afrique noire toute entière, le réveil est brutal. Si l'Association panafricaine de l'Anthropologie est née en 1989, ce n'est pas par hasard.

8. Voir Massaer DIALLO et Blaise NJOYA, *Le regard noir*, Paris, Autrement, 1984.

9. Voir plus généralement les travaux de l'Institut Transcultural, fondé par A. LE PICHON et U. ECO à Florence.

Certes l'histoire des sociétés savantes et associations scientifiques africaines est mal connue. L'éditorial du premier bulletin de l'Association panafricaine de l'Anthropologie n'a pas tort d'évoquer *les anthropologues africains qui pendant longtemps ont travaillé dans l'ombre sous divers titres et dans diverses institutions à travers le continent* (10). Il y a eu fort peu d'ethnologues autres "en service... ethnologique". Le nombre d'étudiants africains et de doctorants ne doit pas faire illusion. Il y a très peu de départements d'ethnologie de par l'Afrique. Certes, il se trouve toujours un ou deux chercheurs dans un département de sociologie mais souvent leur image de marque reste très "exotique" pour leurs collègues (11).

L'histoire coloniale est encore là qui pèse avec l'imagerie de l'ethnologie colonialiste. Les concurrences universitaires, la crainte larvée des sciences sociales de la part des pouvoirs d'Etat (12), les distinctions entre ethnologie et anthropologie permettent de dénoncer cette dernière comme conservatrice (le rôle des Américains ou... de Lévi-Strauss par exemple). Même au Mozambique de la belle époque freliquesque, l'anthropologie marxiste à la française était condamnée par des collègues occidentaux, parce que l'anthropologie ne pouvait être que bourgeoise ! (13).

L'hypertraditionalisme d'une grande partie de l'ethnologie africaine est, malheureusement, patent. J'ai assisté à la naissance de l'anthropologie culturelle au sein de l'Institut d'Etudes africaines à Nairobi entre 1985 et 1988. Ce fut le modèle américain des années 1930-1950 qui prévalut articulé à une ethnographie de type griaulien. Bref, le structuralisme et le marxisme restaient proscrits : l'anthropologie du développement était plus "colonial" d'esprit que du temps des Britanniques (14) et surtout l'anthropologie restait enfermée dans un ghetto. Mais les autres sciences sociales ne se portent pas toutes au mieux à cause des suspicions politiques,

10. Mars 1991, APA (Association Panafricaine de l'Anthropologie), BP 1862, Yaoundé, Cameroun.

11. Voir le rapport de K.K. PRAH pour le CODESRIA de 1989.

12. En Afrique anglophone, les départements de science politique ont très souvent changé d'intitulé pour se consacrer à "l'administration publique" et au "gouvernement".

13. Voir C. GEFFRAY, "Fragments d'un discours du pouvoir (1975-1985) : du bon usage d'une méconnaissance scientifique", *Politique Africaine*, 1988, 29 : 71-85.

14. Voir Talal ASAD (ed.), *Anthropology and the colonial encounter*, Londres, Ithaca Press, 1973 et P.H. GULLIVER, "An applied anthropologist in East Africa during the Colonial Era", in R. GRILLO and A. REW (eds.), *Social Anthropology and development policy*, Londres, Tavistock, ASA, Monographs n° 23, 1985.

des condamnations idéologiques (c'est la science des "primitif") et surtout, et toujours, à cause de la présence massive des chercheurs et experts étrangers. Pourtant elles se sont beaucoup transformées grâce à un dialogue international et interafricain de plus en plus actif. La science politique, l'économie politique et l'histoire sont maintenant des disciplines majeures. Dans le cas francophone, on peut même estimer dans cette dernière discipline que les élèves ont dépassé les maîtres. Cependant en ethnologie, anthropologie la coupure demeure et s'accroît. Le désenchantement de certains, le décrochement méthodologique et théorique, ne font que compliquer une situation déjà ancienne.

Une question lancinante surgit. En période de crise morale et de repli sur les terrains de l'hexagone, le soi-disant déclassé africain remet au goût du jour l'interrogation : ethnologie du dedans ou du dehors. Parce que les attitudes néo-culturalistes d'un Le Pichon, le développement modern'style (voir les réflexions de l'APAD) (15) ne peuvent répondre aux besoins d'une modernité *sui-generis*. Cette dernière passe par une anthropologie politique de la démocratie, une anthropologie politique qui ne peut être qu'africaine par sa pratique tout en étant universelle par ses théories. Je pense que les raisons poétiques de l'un, les logiques métisses de l'autre contiennent en germe une attitude de dénouement, une politique de non-intervention des savoirs rationnels dans la (re)construction du politique. Tout pouvoir serait pervers par excellence et dans ce cas l'ethnologie des Autres n'a pas grand sens puisque, quoique l'on fasse, ces derniers se trouvent réifiés *a priori*. Attribuer un statut à l'Autre serait déjà ouvrir la porte à l'ethnocide ou même au génocide ! L'ethnologie va se retrouver sans le vouloir comme une réfugiée dans un camp et risque de mourir de sa belle mort par suite de non-assistance à personne en danger. Bien fait diriez-vous. N'est-ce pas ce que vous souhaitiez jadis ? Oui, peut-être, mais aujourd'hui ce serait une erreur profonde de défendre le même point de vue.

15. "Association Euro-Africaine pour l'Anthropologie du Changement Social et du Développement" fondée en 1991 par J.P. Olivier DE SARDAN, J.P. CHAUVÉAU et bien d'autres. Secrétariat, BP 5045, 34032 Montpellier. Voir le Bulletin n° 1 de juin avec les différents textes grammaticaux.

DE L'ANTHROPOLOGIE DES AUTRES A L'ANTHROPOLOGIE DE SOI : DE DOUBLEMENT ET DISSOLUTION DE L'EXOTISME

Comment "réformer" l'anthropologie au bon sens du terme ? A qui faut-il s'adresser ? Aux étudiants ? Ceux que nous avons formé n'ont pas bouleversé grand-chose si tant est qu'ils aient la possibilité de faire du terrain et surtout qu'ils aient pu et su résister aux effets pervers de leur statut social et intellectuel. L'emploi des sociétés d'intervention nationale s'ouvre aux sociologues qui croient au développement. L'expérience, notamment française, d'évaluation des projets (16) n'a pas été africanisée en quoi que ce soit. Certes les organismes internationaux à dominance anglo-saxonne emploient plus fréquemment des anthropologues locaux que les services et projets français. Mais cette anthropologie (politique) appliquée, plus occidentale que l'anthropologie occidentale en vogue à l'heure actuelle, n'apporte aucun sens africain à la théorie ethnologique. Restent évidemment les intermédiaires, les "ethnologues" praticiens que nous employons les uns et les autres. Qui s'est jamais soucié d'enregistrer leur grande expérience, leurs connaissances étendues ? Qui s'est efforcé d'enregistrer leur savoir professionnel, de rapporter leur point de vue "ethnologique" ? Personne et je plaiderai coupable moi-même. Ces fantassins de la recherche de terrain sont peut-être les seuls africains à savoir de quoi l'ethnologie est réellement faite et de quoi un ethnologue est capable ou... incapable ! Il ne s'agit pas de refabriquer une science du peuple plus élaborée. Il faut tout simplement élargir la notion d'ethnologue à ceux qui sont capables, sur le terrain, de penser simultanément à tous les **Autres** du champ ethnologique. En Asie, en Amérique latine et centrale les ethnologues nationaux abondent. Je ne sais si la collaboration avec eux dépasse le stade technique pour poser les bases d'une autre anthropologie (17). Une ethnologie autre qui ne soit ni une usurpation d'identité, ni une anthropologie anthropophage déguisée (voir ma définition de l'anthropologue) (18), ni encore une instrumentalisation technique résultant d'une nouvelle division "scientifique" du travail.

16. Voir C. FREUD, Quelle coopération ? Un bilan de l'aide au développement, Paris, Karthala, 1988.

17. Voir néanmoins certains des textes publiés jadis dans mon anthologie Anthologie et impérialisme, comme ceux de R. STAVENHAGEN et ceux du groupe mexicain dit "Groupe du Vendredi" : 405-455.

18. Les théories qui "dévorent" les réalités empiriques. Voir La longue marche, notamment pp. 61-76.

La difficulté à développer une coopération anthropologique en Afrique noire n'est pas un pur produit de la situation de dépendance. Il y a divorce entre deux projets : d'un côté une discipline qui, à tort ou à raison, joue les avant-gardes, de l'autre une "fille" encore honteuse du colonialisme ; une diversité dynamique, un traditionalisme néo-authentique ; des courants hyper-idéalistes qui s'abîment selon des théories contradictoires dans la spéculation, un développementalisme "paroissial" ; une anthropologie jadis critique en train de perdre son sens historique et politique, une anthropologie qui est loin d'avoir acquis, sauf exception, cette conscience historique. Alors l'Occident a tendance à donner des leçons, et l'Afrique à refuser d'en recevoir. C'est pourquoi partenariat, collaboration, etc. sont des expressions qui peuvent induire les uns et les autres en erreur : les ethnologues peuvent se contenter de prendre l'apparence pour le fond des choses, eux qui savent si bien démêler ces écheveaux complexes chez les autres, non-anthropologues.

J'ai toujours prôné la nécessité d'une anthropologie à la fois historique et actuelle de notre milieu professionnel : c'est la seule manière d'améliorer nos stratégies et nos performances tout en respectant le principe de notre altérité aux yeux des Autres. Si regards éloignés, regards inégaux interdisent un véritable partage méthodologique (la bonne volonté et la charité chrétienne pour son prochain font de la très mauvaise ethnologie), rien ne nous empêche toutefois de réfléchir à une anthropologie des Autres à la lumière de ce qui se fait de mieux dans l'anthropologie de la France. Je renvoie ici aux nombreux textes programmatiques et critiques de Gérard Althabe sur les conditions de possibilité de cette démarche. L'expérience mérite d'être suggérée et tentée. Elle doit se construire une historicité propre et spécifique, se donner comme objet le quotidien de la modernité en acte. Des politologues (C. Toulabor), des sociologues (H. Ossébi, M.C. Diop), des historiens (M. Diouf, E.S. Atieno-Odhiambo) et bien d'autres ont essayé, dans le cadre des thématiques de leurs disciplines, de suivre ce cheminement anthropologique. Il ne reste plus - facile à dire - aux ethnologues qu'à suivre - comme à l'habitude ? - les Autres...

P.S. - Je croise souvent dans cet article, Paulin Hountondji. Il est d'ailleurs bien plus sévère que moi dans son article *Situation de*

l'anthropologue africain - Note critique sur une forme d'extraversion scienti-fique" (19). Je me contente de citer deux passages :

[...] l'anthropologue africain occupe aujourd'hui une position intermédiaire et 'fonctionne' comme un relais entre l'informateur illettré ou semi-lettré qui continue d'exister, et l'anthropologue occidental.

[...] l'anthropologue africain a eu souvent tendance à appeler l'attention sur ce qui dans sa propre culture pouvait apparaître aux autres comme singulier, pittoresque, bizarre. Il a appris, en somme, à se regarder lui-même avec les yeux des Autres, se faisant, le plus naturellement du monde, le chantre de sa propre différence".

Il en conclut à l'urgence d'une sociologie de la science dans les pays de la périphérie. Je voulais simplement montrer, quant à moi, que l'évolution des paradigmes ne semble rien changer au blocage de l'anthropologie africaine et qu'il y avait un lien entre regard, projet politique et qu'à ce niveau la dépendance évoquée par le philosophe est bien sûr réelle mais aussi très fantasmatique dans la mesure où un décrochage complet semble s'opérer de plus en plus entre ce qui nous intéresse et ce qui intéresse les autres. C'est une dépendance perverse où personne ne s'y retrouve et encore plus grave, où personne ne veut plus retrouver l'Autre. La mort annoncée de l'anthropologie ?

19. Revue de l'Institut de Sociologie, 1988, 3-4 : 99-108. Les citations sont tirées des pages 100 et 106.

**LE PROGRAMME DE RECHERCHE
EN SCIENCES SOCIALES MRSTD-ORSTOM
DANS LA REGION DE TOLIARA
(sud-ouest de Madagascar)**

**Manassé ESOAVELOMANDROSO
(CNRE-MRSTD - Madagascar)**

En mai 1984, des chercheurs français et malgaches, unis par des liens d'amitié ou des rapports de travail anciens, se sont entendus pour discuter ensemble de la possibilité d'élaborer et de mettre en oeuvre un programme mixte de recherche en sciences sociales. En confrontant les objectifs de l'ORSTOM et les priorités du MRSTD (Ministère de la Recherche Scientifique et Technologique pour le Développement), ils sont arrivés à présenter un projet centré sur la crise de l'élevage dans le sud-ouest de Madagascar.

I - LA PHILOSOPHIE DE LA DEMARCHE

Le choix du sud-ouest a été dicté, du côté malgache, par la volonté affichée du MRSTD de mieux connaître cette région sous-développée dans un ensemble en voie de développement. L'élevage y est, non seulement la principale activité économique, mais aussi et surtout un facteur important de cohésion sociale. L'étude de l'élevage en crise depuis une quinzaine d'années, peut dévoiler les ressorts cachés des sociétés du sud-ouest. La connaissance de ces ressorts apparaît nécessaire sinon indispensable à la réussite des actions de développement.

Aussi, le Ministère s'est-il proposé de réunir une masse critique de connaissances qui permettrait aux responsables politiques, administratifs et

économiques - s'ils le désirent - de comprendre les doutes et les aspirations des paysans, de saisir la dynamique des sociétés villageoises, avant de se lancer dans la définition d'une politique nationale de développement. Cette accumulation de connaissances doit être une oeuvre de longue haleine, alliant ou utilisant tour à tour les deux démarches macro et micro, encourageant aussi bien les études quantitatives que les approches qualitatives. Ainsi la convention signée en 1985 par l'ORSTOM et le MRSTD a-t-elle prévu, pour la mise en oeuvre du programme, une période de trois ans renouvelable.

Basée à Toliara, ville universitaire assez mal dotée en moyens de recherche, l'Equipe de Recherche Associée (ERA), formée par ceux qui ont conçu le programme auxquels sont venus se joindre des enseignants et des étudiants de maîtrise et de DEA, a opté pour la démarche interdisciplinaire. Ainsi, anthropologues, historiens, géographes, sociologues, archéologues, économistes et linguistes collaborent sur le terrain, mettent en commun leurs moissons, confrontent leurs perceptions des réalités, et multiplient les occasions pour réfléchir ensemble. Si au départ, on a assisté à une juxtaposition ou une cohabitation des disciplines, au fil des années, l'interdisciplinarité a cessé d'être un slogan. Ce passage a été rendu possible par la volonté des participants, la petite taille et la composition de l'équipe, ainsi que par l'isolement de Toliara. En effet, ces chercheurs qui se connaissent et vivent dans une ville provinciale où les tentations pour d'autres activités sont rares, ont su multiplier les réunions de travail et les moments de détente sans avoir à gérer de graves problèmes de relations humaines. Dans ces conditions, les échanges ont été facilités et fructueux.

Ces multiples occasions de réflexion en commun ont permis aux Français et aux Malgaches de confronter leurs regards [de l'] extérieur et [de l'] intérieur. Ces deux regards, au lieu de s'exclure se complètent, et produisent le "regard croisé" qui caractérise l'ERA. Ce dernier, me semble-t-il, permet mieux d'appréhender les réalités du sud-ouest.

II - UNE ACTION CONCERTÉE DE COOPERATION SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT

Dès le départ, la convention s'est fixée trois buts : la mise en place d'une structure logistique de recherche scientifique, le renforcement des

moyens de recherche au niveau du personnel et du financement, et enfin la formation à la recherche par la recherche.

Créé en novembre 1983, le Ministère de la Recherche Scientifique et Technologique pour le Développement avait décidé la réorganisation des trois centres nationaux de recherche (pour l'océanographie, le développement rural et les produits pharmaceutiques) afin de les rendre performants, avant de créer d'autres structures. Ce choix devait lui permettre de consacrer l'essentiel de ses maigres ressources à des opérations de recherche plutôt que financer des constructions et des salaires. Ainsi ont été décidés les FAR (Fonds d'Appui à la Recherche) attribués à des chercheurs individuels ou des groupes de chercheurs (universitaires ou non) dont les projets pluriannuels apparaissent viables, et des subventions pour soutenir des actions ponctuelles ou contribuer à la conclusion de recherches déjà engagées. Par ailleurs, le Ministère a suscité la création d'ERA qui sont co-financées par ses ressources propres à travers le FNDE (Fonds National pour le Développement et l'Équipement) et par les apports de ses partenaires étrangers. C'est dans ce cadre qu'a été mise en place l'ERA MRSTD-ORSTOM réunissant des chercheurs de l'ORSTOM et du MRSTD (chercheurs du Ministère et universitaires associés au programme).

L'équipe gère elle-même les moyens mis à sa disposition et définit en accord avec les responsables scientifiques et les autorités de tutelle les orientations scientifiques qui guident son action. C'est une structure de droit malgache indépendante de la mission ORSTOM de Tananarive.

Afin de permettre à cette ERA de fonctionner, une structure logistique légère a été installée à Toliara avec la collaboration de l'Université régionale. Dans les locaux prêtés par l'Université ont été aménagés un pool de secrétariat avec des moyens en micro informatique, une bibliothèque avec un fonds important de microfiches et des lecteurs de microfiches, un laboratoire d'archéologie, et une salle de séminaire. Deux voitures tout terrain permettent aux membres de l'équipe d'entreprendre des missions sur le terrain dans une région où les routes - quand elles existent - sont très mal entretenues ou ne sont praticables qu'en saison sèche. Grâce à des ordinateurs et à une photocopieuse, l'ERA confectionne des fiches et des dossiers sur les problèmes de la région, et publie des "working papers", documents de travail directement issus d'observations de terrain, visant à "livrer rapidement au public scientifique et aux différents opérateurs du développement de nouveaux matériaux de réflexion sur une réalité en rapide

transformation". La bibliothèque, grâce surtout à son fonds de microfiches, est devenue la bibliothèque de recherche pour l'Université de Toliara, et augmentée des documents produits par les chercheurs, elle se révèle de plus en plus indispensable aux organisations internationales qui interviennent dans la région. Plusieurs films vidéo livrent aux différents publics, régional, national et international, les multiples facettes et les nombreux problèmes du sud-ouest.

Tous ces acquis sont les fruits d'une politique de programmation arrêtée de concert par les deux partenaires. L'effort financier a été soutenu. Les meilleurs éléments choisis parmi les étudiants ont été, après leur formation auprès de l'ORSTOM, recrutés par le Centre National de Recherche sur l'Environnement, créé en 1988 et qui gère l'ERA.

L'équipe consacre une bonne partie de ses moyens à la formation à la recherche par la recherche. En plus de ses séminaires internes, où ses membres discutent des matériaux recueillis sur le terrain, reformulent hypothèses de travail ou réorientent les directions de recherche, ou bien initient les jeunes étudiants aux techniques de la recherche, elle organise colloques et tables rondes réunissant des responsables de la politique, des services techniques régionaux et nationaux, ainsi que des cadres d'ONG afin de leur présenter les résultats de ses investigations. Les membres de l'ERA ont aussi bénéficié de la formation dispensée par des "missionnaires" venus de France (de l'ORSTOM, du CNRS, de l'Université) comportant, outre les "cours", des séjours sur le terrain durant lesquels les problématiques sont mises à l'épreuve de la réalité.

Par ailleurs, des membres de l'ERA en tant qu'allocataires de recherche ou chercheurs associés ou encore stagiaires dans le cadre de contrat Formation-Insertion, ont pu non seulement approfondir leurs connaissances mais aussi et surtout travailler dans des conditions favorables grâce aux moyens mis à leur disposition.

Cette coopération entre l'ORSTOM et le MRSTD qui, me semble-t-il, est une réussite, ne peut l'être pleinement que si elle touche un plus large public.

III - PASSAGE DES RESULTATS D'UNE RECHERCHE A UNE PRATIQUE DU DEVELOPPEMENT

Porter à la connaissance des responsables politiques et économiques les résultats de la recherche est la première forme de la valorisation des activités de l'ERA. Les "working papers" de la série AOMBE, les mémoires et thèses, les fiches et dossiers, ainsi que les films vidéo sont les moyens de l'activité de vulgarisation. Si lors des travaux de terrain, les chercheurs peuvent parfois apparaître aux yeux des paysans comme des agents de l'Etat ou tout au moins des intermédiaires potentiels entre eux et l'"étranger" (à l'univers villageois), et pourquoi pas ceux qui sont capables de transmettre à qui de droit leurs plaintes et leurs requêtes ; dans leurs productions, ils livrent le maximum de ce qu'ils ont vu et compris. S'ils ne sont pas tout à fait les porte-paroles des paysans, ils apparaissent aujourd'hui comme les meilleurs connaisseurs du sud-ouest.

Voilà pourquoi l'ERA joue le rôle d'une banque de données avec un service de questions-réponses, et ses membres, de personnes-ressources pour des organisations internationales et parfois pour des organismes techniques nationaux. Ce rôle s'est imposé à l'ERA sans qu'elle l'ait vraiment cherché. Evidemment cela ne lui déplaisait pas de démontrer ainsi la pertinence de sa démarche, la nécessité de porter un regard autonome par rapport aux soucis limités dans le temps des bureaux d'études et des politiques, sur les évolutions propres des sociétés.

Son succès lui crée de nouvelles obligations qu'elle n'est pas toujours tentée d'accepter. Des services techniques et surtout des organisations internationales lui commandent des études d'évaluation. La tentation d'accepter est grande pour deux raisons : d'abord pour démontrer que la recherche en sciences sociales est indispensable à toute opération qui se propose de transformer les sociétés ; ensuite pour renforcer les moyens techniques de recherche et motiver encore plus les chercheurs par des salaires décents. Mais accepter toutes les demandes qui sont nombreuses, c'est ne plus avoir le temps ou la latitude de recueillir constamment les informations économiques et sociales qui permettent de saisir au mieux des réalités changeantes et de poursuivre le travail de recherche. Il lui reste donc à trouver l'équilibre entre sa mission première qui a fait sa réussite, et les sollicitations de l'extérieur qu'elle ne peut pas toutes repousser.

*

* *

La convention de 1985 a relancé et fondé sur de nouvelles bases les relations de coopération entre le MRSTD et l'ORSTOM. Elle a permis la signature d'un accord-cadre par les deux organismes, accord-cadre qui a favorisé le démarrage ou le renforcement de recherches hydrologiques en partenariat, et a servi de référence aux relations nouées par le MRSTD avec le CNRS et le CIRAD. La mise en place de la logistique de recherche à Toliara, si légère soit-elle à l'heure actuelle, et les différentes sortes de formation contribuent efficacement à l'éclosion d'une communauté scientifique productive dans une région éloignée de la capitale. La réalité ou l'effectivité du partenariat est un acquis qu'il faut défendre et renforcer jour après jour.

COMPAGNONS DE REFLEXION

Catherine QUIMINAL
(Université Paris VIII)

Mon expérience de terrain présente de nombreuses distorsions au regard des méthodes de l'anthropologie. La plus importante réside sans doute dans le type de rapports qui ont été construits dès le début de la recherche entre ceux que l'on pourrait appeler, non sans une certaine condescendance, mes "partenaires" et moi-même. En l'occurrence il s'agissait de deux travailleurs immigrés, Hamedy et Semba. Depuis de nombreuses années en France, ils occupaient des positions de dirigeants dans les associations qui regroupaient les ressortissants de leurs villages respectifs en France (plus de cent personnes). L'un comme l'autre étaient demandeurs d'une certaine compréhension des situations dont tout à la fois, ils étaient dépendants et risquaient d'être exclus alors qu'ils désiraient y occuper une place active.

En effet après une période d'incertitude quant aux liens qu'ils allaient maintenir avec leur famille, avec la communauté villageoise, ils avaient décidé d'intervenir collectivement à partir de la France dans leur village d'origine. Hamedy et Semba avaient joué un rôle important dans des associations constituées, afin de résoudre des difficultés que les villages en crise connaissaient. Ces initiatives en leur début n'allaient pas sans heurts, conflits, échecs. C'est alors et parce qu'un capital de confiance, né d'un passé politique partagé puis de dix ans de présence dans les foyers, s'était établi entre nous, que l'idée de faire une recherche ensemble naquit. L'entreprise n'allait pas de soi.

1. LA SITUATION DE DEPART

Plusieurs moments ont scandé cette expérience de travail en commun. Tous furent occasions de discussions, négociations serrées, propres à chaque étape de la recherche.

Au départ les deux demandes convergeaient sur un point : un désir de compréhension, de connaissance. Mais pour les uns, Hamedy et Semba, engagés dans des projets de transformations villageoises, cette connaissance devait leur permettre d'intervenir efficacement au niveau de leur village et de surmonter les obstacles rencontrés par d'autres associations ayant tenté des expériences similaires. Cette optique, on l'aura compris, n'était pas, au début tout du moins, la préoccupation principale de la chercheuse que j'étais. Même si à aucun moment je n'ai été indifférente à l'objectif des intéressés, notre collaboration devait me permettre d'avoir accès à des informations auxquelles je n'aurais pu prétendre seule. Or la connaissance de l'autre n'est pas toujours une cause qu'il puisse où veuille entendre immédiatement.

Un simple informateur, comme on dit dans le jargon des anthropologues, ne se serait jamais senti autorisé, en raison des rapports au sein des communautés villageoises reconstituées en France à m'entretenir, par exemple, sur les différents conflits en cours, et ce d'autant moins que les résultats de notre recherche devaient être rendus public. D'une certaine manière chaque protagoniste se servait de la position de l'autre. Moi, de leur intériorité à la situation à étudier, eux de mon extériorité. Ils recherchaient la distance, je recherchais la proximité. Il va sans dire qu'au cours de la recherche cette différence de positions, lorsque des tensions surgiront à propos de telle ou telle interprétation servira d'argument d'autorité. L'extranéité était encore utilisée comme si elle supposait une impossibilité de communication, l'implication comme contraire à toute objectivité.

Nous aborderons plus loin la manière dont nous avons tentée de résoudre ce type d'impasse.

Soulignons pour le moment que cette reconnaissance des intérêts et des destinations réciproques a été explicitée dès le départ même si selon les situations, les positions respectives d'acteurs ou de témoins furent sans cesse à redéfinir.

2. REPARTITION DES FONDS

Les questions financières furent elles aussi débattues. Un budget était nécessaire pour mener à bien le travail. Nous décidâmes dans un premier temps de répondre à un appel d'offre Action Thématique Programmée (ATP) du CNRS qui correspondait relativement bien à nos préoccupations : "Immigrés et stratégies de développement ". L'équipe fût présentée dans sa réalité comme composée de cinq personnes : une enseignante chercheuse, un docteur hors statut, un technicien- chercheur et deux OS immigrés. Le Comité du CNRS accepta la composition de l'équipe, ce qui n'était pas joué d'avance.

Il fut décidé que les crédits, 70 000 francs, seraient entièrement consacrés aux frais de missions, aucun de nous ne touchant quelque rémunération que ce soit. Les problèmes soulevés par la rémunérations des informateurs (1) étaient ainsi évacués. Un déséquilibre persistait cependant dans la mesure où pour moi il s'agissait de mon travail d'enseignante-chercheuse alors que pour les deux immigrés c'était un travail en plus de leur travail d'usine, non rémunéré. Le seul avantage financier qu'ils en tiraient étant un billet d'avion pour se rendre sur le terrain qui était aussi leur village. Il aurait été probablement plus sain de pouvoir rémunérer ce travail bien qu'aucun problème n'ait surgi de ce côté, ce qui tient plus à la qualité des intéressés qu'au bien fondé de telles pratiques.

3. L'OBJET DE LA RECHERCHE

Les crédits obtenus, il fallait se mettre au travail. Il fut réparti de la manière suivante : dans un premier temps entretiens, recueil d'informations auprès de responsables d'associations que les chercheurs connaissaient ou auprès desquelles ils étaient introduits par Hamedy et Semba. Il va sans dire que le fait qu'ils participaient à la recherche a vite été su et constituait comme une sorte de caution (ils étaient tout deux connus et reconnus dans le milieu concerné). Les enquêtes auprès des associations en France se sont échelonnées sur plusieurs années entrecoupées par des séjours sur le terrain en Afrique dans les villages où intervenaient les associations. Elles étaient menées indifféremment par les chercheurs ou par Hamedy et Semba, étant

1. Cf. article de P. BONNAFE et M.E GRUENAI, "L'ethnologue africain sur son propre terrain", Bulletin de l'AFA, juin 1989, n° 36 : 19-28.

entendu que les initiatives impulsées par les deux intéressés seraient privilégiées. Nous nous réunissions au moins une fois par mois pour faire le point, faire circuler les informations et élaborer pas à pas une problématique.

De nombreuses séances de travail furent également consacrées à l'étude des savoirs déjà constitués concernant la société Soninké (Pollet et Winter, Meillassoux...). Ces moments nous permettaient de transmettre aux intéressés les corpus de connaissances les concernant, de les réactualiser, voire même de les réviser. Dès ce moment des débats souvent âpres s'instaurèrent. Ils portaient essentiellement sur les différences entre le vécu par Hamedy et Semba des liens au sein de leur société et les théorisations qui en étaient faites.

4. EMIGRES-CERCHEUR ET ETRANGERE-CERCHEUSE AU VILLAGE

Les villages furent eux investis collectivement une première fois, puis pour ma part à chaque fois avec Hamedy et Semba ou l'un des deux au moins, que ce soit dans leur village ou dans les villages concernant des projets nous ayant paru particulièrement significatifs pour aborder notre sujet : migration et transformations villageoises.

Un des problèmes qui est vite apparu comme central fût celui de la place des immigrés dans leur village. Longtemps critiqués par les anciens, ceux qui avaient quitté le village se sentaient en dette vis à vis du chef de famille.

Culpabilité soigneusement entretenue par ces derniers de manière à préserver les liens de dépendance notamment par le biais d'envoi d'une partie du salaire. Les projets d'intervention dans les villages n'étaient pas étrangers à la volonté de faire cesser ce rapport de domination. Ils permettaient aux émigrés, par exemple en créant des coopératives d'achat, de gérer une partie de leurs envois d'argent. Ce faisant ils se constituaient en force sociale dans le village. Du même coup ma venue avec l'un d'entre eux n'était pas neutre, elle était ressentie, que je le veuille ou non, comme une prise de position tant par les émigrés que par les femmes ou les anciens. J'étais du côté des immigrés, chaque groupe social, voire même chaque individu, utilisait à sa manière cet argument. Ma présence était ressentie comme un événement exploitable, comme un enjeu possible. Elle constituait

d'autant plus un événement qu'il s'agissait de la venue d'une étrangère dans un univers villageois dans lequel à la différence de ce qui se passe dans un univers urbain, les événements de rencontre ne sont pas construits sur un ordre objectif, mais bien au regard de la communauté. Comme le note G. Althabe dans son ouvrage *Oppression et Libération dans l'Imaginaire*, après avoir défini ce qu'il entend par événement : "Il n'est pas imaginable de pouvoir librement passer sur les chemins, sans préciser qui on est, pour quelle cause on est là ?".

En ce qui concerne Hamedy et Semba il était évident que revenir au village avec une Blanche professeur renforçait leur autorité, mais aussi accentuait les différences entre eux et les villageois.

Dans un cas ma venue a été négociée, acceptée par le conseil du village et la famille chez qui je logeais. Hamedy avait présenté son retour temporaire comme un séjour dédié à l'enquête, ce qui ne manquait pas de lui conférer un nouveau statut. En ce qui me concerne, dans la mesure où il y avait consensus autour de ma présence, j'ai eu beaucoup de mal à rencontrer des points de vue hostiles aux projets des immigrés. Nul ne se sentait autorisé à quelque critique que ce soit. Mon rapport à Hamedy générait une sorte de censure. Je n'avais des conflits, au demeurant forts violents, que la version d'Hamedy. De telles situations ne sont cependant pas insurmontables. Un détour par les foyers pour retrouver des membres des familles hostiles aux initiatives des immigrés fut nécessaire. L'étude comparée de deux situations proches s'avère également utile pour contourner ce genre de difficultés.

Dans l'autre cas ma venue n'avait absolument pas été préparée par Semba. Je suis arrivée dans son village la nuit tombée, personne à part lui n'était au courant de notre projet commun. Ma place, y compris physique dans le village, n'avait été discutée ni par le conseil du village, ni par la famille de Semba. Ce dernier me proposa provisoirement de dormir avec sa seconde épouse qui n'était pas de "tour" ce soir là. De nombreux conflits, non dénués d'intérêt mais importés, découlèrent de cette situation créée par l'irruption d'une étrangère dans l'univers familiale. Faute de précisions préalables sur ce que je venais faire toutes les interprétations devenaient possibles, notamment du côté des femmes. Arrivée seule, accueillie, logée par Semba, je ne pouvais être qu'une rivale, une future troisième épouse... Le malentendu nécessita de nombreuses heures de discussions avec les femmes avant d'être levé. Mais en contrepartie, alors que systématiquement

ne m'étaient présentés comme acteurs des projets que des hommes, le rapport qu'avait fait naître ce conflit fictif entre les femmes et moi me permit de recueillir les points de vue des femmes sur les projets des hommes. Nous étions rentrées dans un jeu d'échanges où les femmes m'utilisaient comme intermédiaire pour faire connaître avec plus de force et moins de danger leurs griefs à l'endroit des hommes. Semba eut beaucoup de mal à accepter ma nouvelle position. En outre s'il voulait comprendre certains aspects des initiatives immigrées il fallait aussi intégrer le point de vue des femmes (2).

Quelque soient les partenaires des rapports se nouent fragiles fluctuants selon les situations à renégocier à chaque étape de la recherche. Mais sans aucun doute le moment le plus délicat fut-il celui de l'élaboration et de la restitution des connaissances.

5. ELABORATION ET RESTITUTION DES CONNAISSANCES

Notre collaboration impliquait que nous discutions des résultats de la recherche. Nous déterminions les points sur lesquels chacun d'entre nous devaient intervenir sous la forme d'un texte. La production de textes n'a pas été le fait des seuls chercheurs patentés (certains de ces textes ont été publiés dans *Gens d'Ici, Gens d'ailleurs*, éd. Bourgois, 1991).

Sur les grandes lignes et dans la mesure où nous les avions élaborées pas à pas ensemble un accord existait. Pourtant certaines divergences apparentes dont il nous fallait comprendre la cause soit pour les assumer soit pour les éliminer.

Les critiques que m'opposaient Semba et Hamedy commençaient toujours sous la forme d'une accusation de mensonge : falsification de la réalité, fausse interprétation.

Il nous fallut un certain temps pour arriver à dégager les raisons qui présidaient à nos oppositions.

Les principales me semblent avoir été de quatre ordres :

1. des erreurs dans le recueil des informations. Le contrôle collectif des informations permis de rectifier certaines données après vérification.

2. Cf. *Gens d'Ici Gens d'ailleurs*, notamment le rapport des femmes à l'introduction d'écoles mixtes.

2. un désaccord sur l'image renvoyée de la communauté ici ou là-bas. Hamedy et Semba étaient très attentifs aux effets que pouvaient produire dans la situation de racisme en France la mise en avant de telle ou telle pratique, de tel ou tel lien social. Ainsi je rendais compte d'une scène à laquelle j'avais personnellement assisté dans un foyer. Un jeune d'origine captive, à la suite d'une algarade verbale, avait frappé un noble plus âgé que lui. Toute la chambrée était alors intervenue contre le jeune et l'avait taxé d'une forte amende. L'argument massif était qu'un jeune, qui plus est issu d'une famille d'esclave, avait osé porter la main sur un noble plus âgé que lui. Cet exemple illustrait la persistance dans les foyers de rapports hiérarchiques propres à l'ordre Soninké dans les villages.

Dans un premier temps le fait même que cette scène se soit déroulée en France dans un foyer était contesté par Hamedy : *Il n'existe plus de tels rapports entre nous. Nous sommes tous des ouvriers.*

Bien évidemment je n'entendais pas céder à propos d'un fait dont j'étais parfaitement sûre. La situation ne se débloqua que lorsque Hamedy et Semba acceptèrent de reconnaître que ce qui les bouleversait était la représentation donnée d'eux-mêmes focalisée autour d'une féodalité inacceptable.

3. Intervention dans des conflits en cours. Dans la mesure où les projets des émigrés remettaient en cause l'ordre villageois, il n'était pas étonnant qu'ils suscitent résistance, opposition, hostilité passive ou active. La production d'un texte écrit, figeant en quelque sorte les positions des différents protagonistes, posait problème à Hamedy et Semba : *Nous sommes en train de résoudre le conflit qui nous oppose au Marabout. S'il lit ce texte, ce qui est fort probable, il sera furieux et tout recommencera. Tout le monde sait comment il s'est comporté mais quand tu l'écris après le type il est mal.* Le passage à l'écriture était ressenti comme une inscription définitive dans une situation immuable, comme l'arrêt de leur propre histoire, comme une trace que l'on ne peut plus effacer.

Des détours s'avérèrent une fois encore nécessaires. Un accord fut réalisé entre nous sur le fait qu'il n'était pas question de taire le conflit, non seulement au regard de la connaissance mais encore au regard des possibles actions futures. Une des raisons des échecs des projets étant précisément l'opposition de certaines forces sociales. Je dûs néanmoins trouver une manière ouverte dynamique d'exposer le conflit en cours.

4. Il y avait enfin ce que l'on m'avait caché délibérément mais que j'avais saisi. Ce fût sans doute ce qui donna lieu aux débats les plus fructueux. A l'étonnement de mes compagnons de réflexion, pour reprendre une expression de G. Balandier, succédait une curiosité pour les méthodes de l'anthropologie. Comment avais-je pu comprendre ce que j'avais compris alors qu'ils avaient tenté de censurer l'événement ? Pourquoi ?

Le jeu de reconnaissance mutuelle progressive et sans cesse à réajuster en fonction des situations continuait et sur cette base de nouvelles informations m'étaient données. Informations qui certes influèrent sur l'interprétation des données et par voie de conséquence exigeaient que le travail soit repris. Mais n'est-ce pas après tout une des manières de connaître l'autre, de travailler ensemble ?

Cette recherche fut l'occasion, outre d'une avancée dans la compréhension des situations qui nous intéressaient, d'échanges d'une grande richesse. Ces échanges furent possibles dans la mesure où, selon les événements, les clés des médiations appartenaient respectivement à tel ou tel partenaire. La place que chacun de nous occupait dans la communauté que nous formions variait selon les interlocuteurs. Les rapports hiérarchiques étaient ainsi constamment bouleversés.

En définitive cette collaboration ne fut-elle pas un moyen d'aborder conjointement la question de la place de la connaissance dans les processus de transformations sociales et politiques et celle tout aussi problématique de l'engagement du chercheur ?

L'ETRANGER ET SES PARTENAIRES : SITUATION ET INTERACTION AU BANGLADESH

Monique SÉLIM
ORSTOM, ERAUI-EHESS

Celui qui est structurellement inférieur aspire à la supériorité structurale symbolique dans le rituel. Celui qui est structurellement supérieur aspire à la communitas symbolique et souhaite subir une pénitence pour réaliser celle-ci pleinement.

Victor W. TURNER
Le Phénomène rituel, PUF, 1990.

On a coutume de considérer le "partenariat" scientifique comme un contrat objectivé entre des institutions de recherche, dont la vocation est par définition administrative, voire politique, par les liens qu'il établit entre des pays dits du "Nord" et ceux du "Sud". A l'opposé, les relations nouées par l'ethnologue sur le terrain relèveraient d'un investissement personnel hors "règles", en quelque sorte à l'extérieur des lois et des normes nationales, en raison de la confiance "privée" et partagée qu'il impliquerait avec des individus donnés.

Selon ces conceptions usuelles, les insatisfactions d'un partenariat, voire son échec, s'expliqueraient par une mauvaise évaluation générale des mesures et des démarches qui auraient dû être institutionnellement suivies. Parallèlement, on attribue en général les "revers" d'une investigation qualitative aux obstacles mis par des juridictions tatillonnes ou encore des fonctionnaires locaux imbus de leurs pouvoirs et bêtement hostiles à l'allochtone de l'Occident. Ces visions en dépit de leur contenu utilitariste

ont, par l'approche partielle qui les caractérise, le mérite d'entretenir chez les acteurs de la recherche des dichotomies simples rejetant éventuellement au pôle négatif les Etats exotiques, pour mieux encenser l'hospitalité, parfois freinée, des populations "opprimées" par les autorités indigènes.

D'un point de vue ethnologique, il semble néanmoins malaisé de maintenir une telle séparation entre, d'un côté, ce qui constituerait les prérequis organisationnels et les développements des instances de la recherche, de l'autre, une expérience vécue dans laquelle la liberté des émotions et de la sensibilité pourrait *a priori* se déployer et s'épanouir.

De telles imageries dichotomiques oblitérent en premier lieu la nature essentielle des rapports hiérarchiques dans lesquels se situe - qu'il le veuille ou non - le chercheur, et ce tant avec ceux qu'on désigne comme ses "partenaires" officiels, que ces "autres" que, non sans une tendre condescendance, il nommera ultérieurement les "sujets" de l'étude : la continuité paraît cependant manifeste entre ces "scènes" idéalement coupées. Dans les deux cas, l'allochtone studieux se voit dans l'obligation de construire sa position dans des configurations hiérarchiques au sein desquelles les aspects microsociaux et globaux se font écho, et où les enjeux imaginaires témoignent de toute leur force et leur étendue.

Le regard rétrospectif que l'ethnologue peut porter sur sa pratique de recherche le conduit, ainsi, à voir plutôt dans les conditions de production de la connaissance qu'il vise un seul ensemble cohérent, dans lequel, à tous les niveaux, la personnalisation des relations ne saurait être déchiffrée en dehors d'un rapport social constitutif marqué par la prégnance, symbolique et réelle, de l'Etat qui, par son existence même, place les acteurs en situation d'"étrangers".

Propulsé dans les sociétés lointaines des Tropiques pour une longue durée, le chercheur se perçoit souvent comme un "privilegié", au sommet d'une hiérarchie dans laquelle il croit occuper une place "supérieure", en raison en particulier des habitudes bien enracinées de choisir ses objets de recherche dans les fractions inférieures et démunies. Dès lors, le scénario dans lequel il s'inscrit suit des cheminements tout tracés : évitées et occultées (car susceptibles de remettre en question son fragile statut), les couches dominantes deviennent des êtres abstraits, porteurs d'une corruption généralisée et d'une exploitation ignominieuse ; cet ennemi fantasmatique et menaçant peuple éventuellement les couloirs des Ministères, sous l'habit des hauts fonctionnaires et des politiciens avec

lesquels il faut négocier les "autorisations" de recherche. Corollairement, l'aisance matérielle toute relative dont jouit celui que l'on appelle, fort curieusement, un "expatrié" (et non, comme dans le cas des alloctones du Sud en dite "terre d'accueil", un immigré ou encore un émigré) le pousse à développer facilement les sentiments d'être l'objet d'une récurrente demande : ses avantages financiers impliqueraient des pressions permanentes pour des redistributions, plus ou moins gênantes ou plaisantes, à ceux qu'il pense comme le monde des "inférieurs", petits employés ou encore ces personnages que, par une métaphore étrangement policière, d'aucuns persistent à penser comme des "informateurs" de terrain.

Les études sociologiques ou ethnologiques sur les "migrants" du Nord, dont font partie intrinsèque les chercheurs en quête de "partenaires", sont très rares. Quelle que soit leur qualité, elles ont néanmoins l'intérêt de replacer de façon minimale ces "exilés" d'un type spécifique dans un paysage social singulièrement voilé par les chocs de la différence culturelle et de l'hégémonie de l'Occident : petit ou moyen fonctionnaire, dans le meilleur des cas, le chercheur dont la catégorie sociale est en voie d'infériorisation certaine dans son pays subit parfois cruellement l'influence des ses représentations de lui-même, liées à la mutation de sa position ici et là-bas, dont l'absence de maîtrise jette une opacité sur la société dans laquelle il a été transplanté et qu'il entend "comprendre".

Ces digressions - volontairement caricaturales - nous amènent à retracer maintenant quelques points forts d'un itinéraire de recherche au Bangladesh, dont le déroulement a présupposé l'instauration d'une communication avec des interlocuteurs variés qui, quels que soient leur position institutionnelle et leur rôle administratif, intellectuel, ethnographique (indéniablement toujours conjoints), se sont révélés des partenaires essentiels.

Avec le recul, les modes de communication établis ne paraissent pas dans leur cadre général pouvoir être dissociés entre d'un côté, par exemple, le Centre de recherche de l'Université de Dhaka - avec lequel l'ORSTOM signa à la requête des chercheurs concernés une collaboration officielle (1) - de l'autre, le dirigeant (à l'influence politique majeure) d'une grande organisation privée étudiée (2) - qui ouvrit les portes de son campus aux

1. B. HOURS et M. SELIM.

2. B. HOURS et M. SELIM, Une entreprise de développement au Bangladesh, Paris, L'Harmattan, 1989.

ethnologues - ou encore le directeur et les leaders syndicaux de la filiale d'une multinationale américaine, dernier terrain d'investigation (3) où les salariés offrent à l'étrangère une disponibilité complète prise sur leur temps de travail.

A travers ces gens si différents se dessine pourtant une sorte d'échantillon représentatif de la stratification de la société bangladeshie.

Le directeur général de la multinationale appartient, par sa généalogie lettrée et son statut professionnel, aux couches urbaines les plus élevées ; au golf de Dhaka dont il est membre, il côtoie riches industriels et députés, plus ou moins honnêtes, qui trouvaient là l'occasion de rencontrer, il y a encore peu de temps, l'ancien président H.M. Ershad, passionné de ce sport.

Dans la masse des employés des deux entreprises étudiées, on appréhende par ailleurs tous les paliers des processus endogènes de hiérarchisation partant des couches moyennes et supérieures éduquées - au sein desquelles s'inscrivent les responsables de Gonashastaya kendra et les cadres de la multinationale - aux journaliers urbains de la banlieue de Dhaka, ou ruraux de Savar, qui témoignent de l'extrême dénuement des classes les plus basses.

Quant aux enseignants de l'Université de Dhaka, leurs origines les situeraient plutôt dans la mouvance des fractions moyennes inférieures, aux faibles revenus, mais au grand prestige.

Enoncer la relative unité d'un type de communication produit avec des acteurs aux positions sociales aussi diverses - avec lesquels les enjeux des rapports sont très nettement distincts - relève quelque peu d'un pari. Par cette optique, on voudrait cependant porter l'attention sur certains axes de cristallisation des logiques sociales indigènes face à "l'étranger" dans un contexte précis. Si l'entendement de ces logiques par l'ethnologue est de toute évidence au centre de ses objectifs de connaissance, et surtout de sa méthodologie, il apparaît en outre capital dans la "fabrication" de partenariats pluriels et fiables.

Allochtone de l'Occident, l'ethnologue - en s'immergeant dans la société bangladeshie par des réseaux disparates qui la conduisent à fréquenter tant les quartiers de huttes misérables que les grandes demeures de l'aristocratie terrienne, industrielle, rentière - est amenée à édifier un

3. M. SELIM, L'aventure d'une multinationale au Bangladesh, Paris, L'Harmattan, 1991.

statut gérable dans la durée, selon deux axes indissociables : 1) les dominations imaginaires qui habitent les consciences individuelles - et qui sont partagées du haut en bas de la hiérarchie sociale - face à "l'étranger" en provenance des pays dits "développés" ; 2) les inégalités bien réelles qui situent l'ethnologue, certes, très loin des populations les plus défavorisées mais, doit-on ajouter immédiatement, encore plus loin de l'opulence des élites financières locales, en regard de laquelle les petits "avantages" de "l'expatrié", expert ou chercheur, paraissent bien dérisoires.

Au Bangladesh, la hantise dans l'imaginaire des signes d'une domination de l'émissaire du "Nord" est particulièrement aiguë ; elle s'explique par différents facteurs historiques et politiques qu'on citera très brièvement ici : colonie anglaise, puis pakistanaise, le Bengale de l'Est s'est libéré, après une guerre sanglante en 1971, de ses chaînes, mettant ainsi l'islam au second plan d'une identité problématique, toujours déchirée et fragmentée ; l'indépendance arrachée a abouti, vingt ans après, au sentiment d'un échec collectif - perceptible en particulier dans une stigmatisation planétaire et la honte d'un Etat jugé "mendiant". Peut-être parce qu'il ne s'est pas concrétisé, comme dans d'autres pays, par le monopole durable d'une classe politique issue des "combattants de la liberté", le nationalisme bangladaï reste extrême, intact, virulent. L'étranger, donc, est a priori suspect de vouloir étendre une prééminence déjà bien trop tangible. Face à ce danger, les premières réponses, communes et identiques, sont la mise à distance et le refus de l'interaction personnelle : perçu comme un "petit blanc", d'extraction inférieure, inculte et sans éducation, motivé par les revenus supérieurs que lui procure "l'expatriation", l'étranger est spontanément méprisé et exclu de toute sphère relationnelle, au profit de jugements qui se parent le plus souvent d'une exaltation de l'éthique comme critère de la distinction. On pourrait en donner plusieurs exemples pittoresques, voire folkloriques.

Tel jeune cuisinier, très doué, sabote littéralement tous les repas de son nouvel employeur (qu'il quittera très vite) qui pourtant lui donne un des plus hauts salaires de sa branche, car il se perçoit de plus en plus "dégradé" et "souillé" de servir un homme qu'il estime "grossier" et qui s'abaisse à avoir des relations sexuelles avec une Indienne ! Les parents de notre collaboratrice, jeune femme diplômée issue des couches supérieures, attendront trois mois avant de répondre à nos salutations quotidiennes. "L'ouverture" de nos relations (aujourd'hui très chaleureuses et qui

augmentent d'intensité avec la durée) ne s'effectuera qu'après avoir dûment constaté l'absence de toute tentative de notre part d'un rapport hiérarchique avec leur fille et avec eux-mêmes.

Le dirigeant de G.K. préférera se priver d'une donation importante d'une ONG anglaise plutôt que de se rendre au bureau de Dhaka de la jeune "expert", qui lui demande avec insistance de se déplacer et de lui soumettre un "programme". Corollairement, aux ONG occidentales qui lui expliquent fort pédagogiquement qu'une subvention a pour contrepartie un contrôle externe des fonds octroyés, il préfère opposer un refus net, préservant ainsi une autonomie réelle, absolue.

Le directeur général de la filiale de la multinationale, seul maître chez lui, n'informerait aucunement le siège new-yorkais de la longue présence de l'ethnologue dans son usine, à laquelle les salariés consacrent des heures, voire quelquefois des journées.

A l'université comme à l'usine, dans les ministères comme au cours des multiples contacts quotidiens, l'allochtone occidental, s'il ne manipule pas très vite les signes qui démontreront aux yeux de tous l'abandon de son intentionnalité hiérarchique postulée, se retrouve l'objet d'une distanciation glaciale et inenrayable : la communication passe ici par l'ostentation d'une égalité symbolique - pur symptôme de la possibilité d'un rapport ; plus précisément, elle suppose la manifestation d'une relative humilité, propre à "l'étranger paradigmatique", face auquel le devoir axiologique et noble de "l'hôte" est l'accueil et l'aide. En se mouvant dans la conceptualisation "indigène" de l'effigie de l'étranger, l'allochtone intègre un statut idéalisé et emblématique en regard duquel ses interlocuteurs se voient eux-mêmes plongés dans des obligations statutaires mutuelles, auxquelles ils ne peuvent déroger sous peine de perdre à leurs propres yeux toute position respectable.

Affirmer qu'une telle configuration cognitive surplombe et englobe l'inégalité matérielle bien réelle qui constelle les relations interpersonnelles et les rapports institutionnels - vers le haut et vers le bas - dans lesquels l'ethnologue se voit au fil des jours intriqué peut sembler quelque peu kantien, et évocateur du célèbre "schématisme des concepts purs de l'entendement". Ce propos ne vise pourtant nullement à réhabiliter une sorte d'idéalisme transcendantal, appliqué de façon déplacée au terrain du partenariat, mais tout au contraire à analyser les modes d'édification de rapports sociaux spécifiques dont la réciprocité, pour être posée et jouée,

doit avant tout être susceptible d'être pensée au sens propre du terme par les "partenaires" en présence.

Délibérément inégalitaire, sous des aspects souvent monstrueux, la société bangladeshie n'est pourtant pas, comme sa voisine indienne, assise sur une législation métaphysique de statuts hiérarchiques innés, dont la coproduction nécessaire renverrait au maintien d'un corps social organique. Venu avec la colonisation moghole, l'islam a introduit dans cette partie meurtrie du Bengale l'idée, toujours malmenée mais aussi très assurée, d'une égalité des hommes devant Dieu. L'inégalité matérielle n'a donc rien ici d'un "destin" : chacun à sa manière se bat pour construire son statut et son mérite, ce qui implique entre autres une évaluation circonstancielle des inégalités constatables et la contestation de structures hiérarchiques dont le fondement ne serait que la possession de biens matériels. C'est dire, d'une autre manière, que l'inégalité matérielle ne prend sens que dans le cadre de rapports statutaires définis, qui seuls permettront d'impulser les logiques de déchiffrement qui s'en empareront.

Dans le contexte de relations d'égalité symbolique - ayant exorcisé les fantômes de la domination imaginaire et institué la réciprocité - l'inégalité matérielle, pourrait-on dire sans trop de risques d'exagération, se vide de tout contenu autonome dans le face à face avec "l'étranger". Du haut en bas de la hiérarchie sociale, avec ses "partenaires" si variés, l'ethnologue peut être étonné de la répétition de certains gestes ritualisés qui visent à renforcer le mode de communication établi : l'absence de "demande" est tout à fait notable, mais la pratique du "don" ou du "service" - qui rehausse l'interlocuteur dans son statut et enferme l'étranger dans le carcan de son extranéité, synonyme d'une certaine façon de sa faiblesse structurelle - est encore plus remarquable.

L'image nationale, l'identité ethnoculturelle, semble les principaux enjeux de ces comportements mûs par des acteurs qui se saisissent de la personne de l'ethnologue pour échapper, éphémèrement, à l'opprobre externe qu'ils sentent peser sur eux et réaffirmer des valeurs "morales" qui, au Bangladesh, sont constitutives de la production hiérarchique du statut.

On pourrait disserter à ce sujet sur les relations nouées épisodiquement dans les ministères, à notre arrivée au Bangladesh, et liées à l'obtention d'un visa de longue durée dont, faut-il ajouter, de nombreux experts ou cadres ne jouissaient pas après plusieurs années. Les démarches effectuées, sous la recommandation du directeur du Centre de Recherche avec lequel

nous continuons à collaborer ont surpris les chercheurs de l'ORSTOM par leur rapidité, leur efficacité et le climat de respect égalisateur dans lequel elles se sont inscrites. Les hauts fonctionnaires rencontrés alors s'efforçaient d'activer leurs subalternes, tout en faisant patienter leurs "hôtes" autour d'une tasse de thé et de conversations sur la Recherche... ou encore l'islam. Corollairement, la coopération soutenue avec les membres du Centre de Recherche concerné s'est avant tout placée sous l'égide de cette notion - malheureusement encore très utopique - d'une communauté scientifique et intellectuelle sans frontière ethnique ou nationale, sans discrimination : "échanger de la dignité" a semblé, là comme ailleurs, sur le terrain un des principaux ressorts des rapports noués sur la base de statuts fixés évacuant, dans le domaine des contingences non pertinentes, l'inégalité matérielle des conditions.

D'aucuns pourraient interpréter à partir de telles narrations la société bangladeshie comme exemplairement "aliénée". Il nous semble, au contraire, que le dépassement idéal dont les acteurs font ici preuve face à des "partenaires" individuels spécifiques, jugés à l'aune de leurs attitudes observées, révèle des capacités réflexives étendues et empiriquement ajustées.

Un dernier point permettra d'appréhender dans leur complexité "indigène" la mise en scène de logiques partenariales plurivoques. Société de l'écrit, du livre, le Bangladesh institue la "connaissance" comme filière autonome de hiérarchisation endogène. Quelle que soit sa situation économique, le "savant" dispose ici d'un statut reconnu comme supérieur ouvrant la voie de "l'universel" et de la "vérité". Connaissance "contemporaine" et connaissance "religieuse" ne forment alors qu'une seule catégorie de représentation de "l'intellectuel", encore une fois partagée par toutes les couches de la population. Pauvre ou riche, celui qui se consacre au savoir inspire l'admiration. L'ethnologue étranger qui vient se pencher sur la société bangladeshie se situe aisément au coeur de ces imaginaires qui façonnent des matrices de "partenariat" particulièrement favorables dès lors qu'il ne les bouscule pas, et tente au contraire de les mobiliser dans l'édification de son propre statut social, miroir d'une réciprocité indispensable à la recherche.

D'aucuns pourraient mettre en doute la validité de l'angle d'attaque, volontairement anthropologique et peu "administratif", selon lequel on a choisi d'aborder la question du partenariat dans le contexte du Bangladesh.

Néanmoins, l'anthropologie, par la qualité propre de son éclairage, nous semble pouvoir détenir de fait un rôle utile dans l'élaboration de partenariats mettant en jeu d'autres disciplines : la prise en compte de la dimension symbolique des rapports institutionnels "Nord/Sud" permettrait parfois, sur le terrain, d'éviter des erreurs minimales aux conséquences très lourdes.

On conclura par le bref rappel des collaborations concrètes qui ont marqué les liens développés avec le Center for Social Studies de l'Université de Dhaka et son directeur, le professeur B.K. Jahangir. Accueillis dans ce Centre de Recherche pendant plus d'un an, les deux chercheurs de l'ORSTOM concernés ont dans la "réciprocité" reçu le professeur Jahangir à Paris, où il bénéficia d'un poste de directeur de recherche pendant six mois à l'ORSTOM. L'EHESS prit généreusement le relais de l'ORSTOM offrant durant un mois à B.K. Jahangir un poste de directeur d'études (1988-1989). L'ORSTOM eut d'autre part l'initiative très heureuse d'envoyer un mois B.K. Jahangir dans un de ses centres à Dakar (Sénégal).

Mettant à profit cette première découverte de la France et de ses zones d'influence, B.K. Jahangir approfondit sa connaissance, jusqu'à présent uniquement livresque, des débats qui agitaient l'anthropologie française et de ses modes d'enquête. En rencontrant de nombreux chercheurs et en multipliant les modes de collaboration, il émit le souhait de consacrer un des numéros du *Journal of Social Studies*, édité par le Centre et très diffusé, à l'anthropologie française. Ce numéro (4) a été publié en octobre 1991 et rassemble des articles de M. Augé, G. Althabe, M. Abéles, F. Héritier-Augé, C. Meillassoux, N. Wachtel et B. Hours. En France, plusieurs articles, séminaires et communications à des colloques ont été par ailleurs conjointement réalisés par B.K. Jahangir et ses collègues de l'ORSTOM, publiant aussi dans le *Journal of Social Studies* (5). Cette collaboration très

4. Coordonné par B. HOURS, n° 54.

5. B. HOURS et B.K. JAHANGIR, "Islam et politique au Bangladesh", *Revue Tiers Monde*, XXXI-123 : 693-701.

B. HOURS et B.K. JAHANGIR, "Déséquilibres démographiques, déséquilibres alimentaires au Bangladesh", Colloque ORSTOM/CNRS, 1990.

M. SELIM, "Basque Female Migration to Paris", *The Journal of Social Studies*, n° 47 : 43-50.

"Le Bangladesh, proche et lointain", Journée du séminaire "Travail et travailleurs du monde", ORSTOM/CNRS/EHESS, organisée par M. SELIM.

soutenue et efficace par ses échanges intellectuels est amenée à se poursuivre ; ainsi le chercheur H.K. Arafeen, du *Center for Social Studies*, a été accueilli par l'EHESS en octobre 1991.

S'il paraissait nécessaire d'en souligner les apports et le sens, il faudrait sans doute préciser qu'une meilleure connaissance réciproque de traditions anthropologiques distinctes - anglo-saxonne et française - en a été l'épicentre au Bangladesh. Ce croisement des regards nourris par le dialogue scientifique ne se réfère donc pas à l'hypothèse d'une "ethnisation" des visions et des analyses des acteurs de la recherche face à la société bangladaise, mais bien plutôt à l'enracinement historique et politique d'une formation intellectuelle. "L'appartenance ethnique" paraît, dans ce domaine, une illusion ethnographique à la séduction trompeuse lorsque l'on tente d'en faire le substrat de déductions herméneutiques a priori. Les rapports sociaux dans lesquels se meuvent les chercheurs sont en effet, de manière diverse selon les cas mais décisive, les paramètres déterminants de la production d'une lecture "sociologique" - qui interrogerait le procès de construction de l'ethnique plus qu'elle ne le prendrait comme un morceau de réalité donné.

PARTENARIAT, DOMINATION ET DEMOCRATIE

Marc-Eric GRUÉNAIS
(ORSTOM)

"En développant systématiquement, en regard de la nôtre, cette ethnographie des originaires, on obtiendrait, pour les sociétés [colonisées], des études faites selon deux points de vue : celui du métropolitain qui, quels que soient ses efforts pour se mettre de plain-pied avec la société qu'il observe, ne peut rien contre le fait qu'il est métropolitain ; celui, d'autre part, du colonisé qui travaille dans son propre milieu ou dans un milieu proche du sien et dont on peut espérer que sa façon de voir différera plus ou moins de la nôtre" ().*

Réaliser effectivement une recherche produite par des équipes composées de chercheurs du Nord (en l'occurrence français) et de chercheurs du Sud dans les pays "exotiques" est devenu une nécessité. Faut-il rappeler que cela suppose, théoriquement, qu'un projet de recherche soit élaboré et mené jusqu'à son terme en collaboration, chacun des chercheurs impliqués devant être soumis aux mêmes droits, c'est-à-dire avoir un accès non différencié aux moyens de recherche, et aux mêmes devoirs, notamment en matière d'évaluation scientifique. Dans la mesure où l'on s'accorde sur la nécessité d'une recherche scientifique sous toute latitude, et où la situation économique actuelle des pays en développement ne permet pas de financer entièrement le fonctionnement de la recherche, celui-ci ne peut être qu'assuré pour partie par les pays du Nord.

* M. LEIRIS, "L'ethnographie devant le colonialisme", in Cinq études d'ethnologie, Paris, Denoël, 1969, p. 108.

Ces prémisses une fois posées (et acceptées ?), on ne saurait réduire un questionnement sur les modalités de collaboration aux seuls problèmes d'ajustement du fonctionnement des institutions face à cette "nouvelle" situation. Cependant, il convient tout de même de soulever un aspect du financement de la recherche "en partenariat".

Chercheurs du Nord en mission et chercheurs du Sud, même en mission dans leur propre pays, ne sont pas rémunérés également. La recherche n'est certes pas la meilleure voie pour accéder à la fortune, néanmoins il n'y a rien de honteux à vouloir augmenter ses revenus en oeuvrant dans sa spécialité. Les chercheurs sont tous plus ou moins confrontés à des situations dont ils peuvent tirer avantage. Au nord, le dispositif de recherche est tel que les possibles avantages sont produits par les milieux nationaux de la recherche ou de l'enseignement. En revanche, la situation est bien différente dans les pays du Sud où les avantages, qui sont d'autant plus recherchés que les salaires sont bas et les charges familiales élevées, émanent de contrats proposés par des organismes internationaux ou des ONG. Ce type de recherche sous contrat peut être d'excellente qualité ; il obéit cependant à des règles (durée réduite d'exécution du projet, nécessité de faire des recommandations pour le développement, etc.) qui n'ont pas pour but l'avancée des connaissances (éventuellement utilisables à long terme), finalité essentielle des institutions de recherche du Nord. Dès lors, au risque de voir les chercheurs du Sud les plus compétents s'engager massivement dans la voie des travaux sous contrat au détriment du développement d'une recherche scientifique nationale telle que nous l'entendons au Nord, il conviendrait que les institutions françaises désireuses de favoriser la réalisation de projet de recherche en partenariat prennent les dispositions nécessaires pour que le chercheur du Sud ne bénéficie pas seulement de frais de fonctionnement mais également d'une rémunération qui sanctionnerait la réalisation du projet de recherche.

Il n'est certes pas envisageable que des institutions de recherche du Nord passent commande auprès de chercheurs du sud sur des bases financières équivalentes à celles pratiquées par les avatars des Nations Unies. Néanmoins, prévoir une rémunération forfaitaire sanctionnant la réalisation du projet permettrait peut être d'assainir une situation qui oblige souvent à quelques "manipulations" budgétaires pour que les chercheurs "partenaires" puissent trouver quelques motivations financières pour

poursuivre le projet. Il ne s'agirait pas là d'une mesure révolutionnaire puisque, à ma connaissance, elle est déjà pratiquée par un organisme canadien qui demande, aux chercheurs du Sud qu'il finance, de prévoir dans leur budget une somme fixée d'avance qui leur reviendra. Ce type de disposition ne requiert donc pas nécessairement une augmentation des budgets alloués aux chercheurs partenaires puisqu'il constitue dès le départ un des chapitres de la somme allouée. En revanche, il demande peut être un changement de conception des modalités de financement de la recherche en partenariat.

Dans la mesure où certains organismes ont déjà pris de telles dispositions, il me semble évident qu'entre deux bailleurs potentiels, les chercheurs du Sud privilégieront, pour réaliser leurs recherches, l'organisme qui leur assurera cette rémunération forfaitaire au terme de leur projet.

La confrontation Nord/Sud en matière de recherche ne saurait cependant se réduire à la mise en place de nouvelles modalités de financement des chercheurs du Sud. La collaboration entre chercheurs du Nord et du Sud, en l'occurrence chercheurs français et africains, met en présence des individus qui n'ont pas le même statut au sein de leur communauté nationale et, partant, n'ont pas toujours les mêmes implications vis-à-vis de l'objet de la recherche.

Etant donné les bouleversements politiques que connaissent les Etats africains, leurs chercheurs ont aujourd'hui, après près de trente ans de censure ou d'intimidations diverses, la possibilité de jouer un rôle d'intellectuels actifs dans la vie politique de leur pays, ce qui, malheureusement, est de moins en moins effectif pour leurs homologues du Nord. Ceci conduit nombre d'entre eux à prendre une part importante aux débats politiques sans qu'ils aient nécessairement des ambitions d'accession à des responsabilités ministérielles. Il serait alors quelque peu malséant de reprocher à certains chercheurs partenaires leur manque de disponibilité actuelle dès lors qu'un chercheur du Nord se rend en mission pour faire le point sur un projet mené en collaboration : on comprend que l'enjeu de la démocratisation d'un pays est plus important que le bon fonctionnement d'un projet de recherche.

Cette implication d'un chercheur conscient du rôle d'intellectuel qu'il peut jouer dans la Cité le conduit nécessairement à adopter une position différente de celle d'un chercheur du Nord vis-à-vis de l'objet de la recherche. Le chercheur du Nord, aussi impliqué soit-il dans le pays dans lequel il effectue la recherche, et aussi politique que soit son sujet, restera, qu'il le veuille ou non, extérieur à la situation qu'il observe. Pour des raisons purement intellectuelles, il peut s'intéresser à des sujets qui ne préoccuperont nullement leurs homologues du Sud : étudier, par exemple, les représentations traditionnelles de la maladie dans un sous-groupe ethnique pourra apparaître comme un "petit sujet" pour les chercheurs du Sud en comparaison de la situation de la femme en milieu urbain. Par "petit sujet", je ne veux pas dire que, dans l'absolu, l'un est plus intéressant ou plus à même de faire avancer les connaissances scientifiques que l'autre, mais qu'il est moins "d'actualité". Ceci m'amène à poser une question : tous les sujets, choisis par des anthropologues du Nord, sont-ils susceptibles de faire l'objet d'un projet mené en partenariat ?

Inversement, certains projets menés par nos collègues africains peuvent sembler ne pas correspondre aux canons de la recherche anthropologique du Nord. Il serait cependant particulièrement insidieux que la domination de fait du Nord (puisque ce sont les institutions du Nord qui financent les projets) soit renforcée par le "partenariat scientifique" en conduisant les bailleurs à opposer une fin de non recevoir à ces projets à partir du jugement de chercheurs français qui se réclament d'une certaine orthodoxie dans leur discipline. Ce serait là par ailleurs une erreur très dommageable pour la discipline dans la mesure où des projets "inhabituels" pourraient contribuer à la construction de nouveaux objets.

Mais même si l'on s'entend sur un objet, l'implication des collaborateurs du Nord et du Sud ne saurait être la même. Je prendrai un exemple personnel. Depuis quelques années je mène un projet en collaboration avec deux chercheurs de l'Université de Brazzaville sur les églises prophétiques au Congo. Lors d'un exposé fait en commun à l'Université sur ce sujet, nous tentions de montrer la rationalité de la démarche de malades qui s'adressaient à ces églises. Il est évident, qu'au-delà de son intérêt scientifique, une telle étude menée par des universitaires conduit inmanquablement à donner, sinon une certaine légitimité à ces mouvements, du moins une reconnaissance. Une partie de l'auditoire,

composé également d'universitaires, nous a alors instamment prié de prendre position sur l'efficacité ou non de ces églises. De toute évidence, il n'y avait d'autre argument à avancer que celui de la connaissance, la demande de prise de position devenant dès lors non pertinente. Ce type de réponse bien connu, n'a évidemment convaincu personne. De la part du chercheur du Nord que je suis, qui porte un "regard éloigné" sur ce type de réalité, une telle position est facile à tenir : l'intérêt pour un tel sujet, qui n'est pas toujours dépourvu d'un attrait pour l'exotisme, est évidemment perçu comme émanant d'un étranger qui peut d'autant plus facilement adopter cette attitude que son environnement social et professionnel ne s'identifie pas à celui de ses partenaires. Pour mes collègues congolais, la situation est toute autre. Leur environnement professionnel, les médias, voire les cadres politiques les interrogent sur leurs thèmes de recherche, et après une intervention ponctuelle à l'Université, ils seront parfois harcelés pour qu'ils énoncent leur position à propos de mouvements ou de conduites que d'aucun jugent irrationnels. Dès lors, il ne leur est guère facile de faire fi d'une réponse satisfaisante sous couvert de l'objectivité scientifique.

Chercheurs du Nord et chercheurs du Sud sont aussi les représentants des pratiques et idéologies de leur pays respectif. Un ajustement, non pas structurel mais idéologique et institutionnel doit être trouvé et c'est sans doute là une chance, tant pour le chercheur du Nord que pour la discipline, d'être confronté à ces situations : la connaissance ne progresse-t-elle pas grâce à la critique et à la remise en cause ? Or, la critique, le choix d'un sujet de recherche, les modalités de réalisation d'un projet relèvent aussi de positions politiques ; et le partenariat scientifique saurait d'autant moins s'abstraire du débat politique qu'il engage des intellectuels qui ont conscience de devoir (ré-)inventer la démocratie dans leur pays dominé.

LE PARTENARIAT : ALIBI ET PRATIQUE

Bernard HOURS
(ORSTOM)

Le concept de partenariat est fréquemment invoqué pour manifester l'existence de rapports bilatéraux équilibrés en vue d'atteindre des objectifs communs. Ainsi les partenaires dans un couple partagent-ils la même vie, dite vie commune, tandis que dans un programme de recherche les partenaires sont supposés concourir à la réalisation du programme prévu. Le partenaire apparaît dans ce sens très proche d'un équipier. Les partenaires sont ceux qui s'embarquent sur le même bateau.

Pour les chercheurs en sciences sociales, la notion de partenariat inclut à la fois des individus partenaires et des institutions de recherche qui introduisent une dimension politique bilatérale.

LE PARTENAIRE COMME INDIVIDU

Le partenaire comme personne peut présenter plusieurs statuts.

Dans un programme de recherche un collègue étranger peut être le partenaire de cette recherche. Le rapport s'établit par un commun intérêt vis-à-vis d'une discipline ou de plusieurs disciplines complémentaires qui se penchent sur un même objet d'une étude réalisée ensemble. C'est le rapport à l'objet scientifique qui définit le collègue partenaire dans un champ de légitimité académique unique, qui rend possible un rapport égalitaire entre experts et savants.

D'une manière plus spontanée, il arrive qu'un "informateur" ou un assistant puisse être qualifié de partenaire sur la base d'une vie commune

sur le terrain. Hors de tout contexte académique, c'est le partage de difficultés ensemble qui rend possible ce partenaire proche de l'équipier. Il arrive enfin qu'un collègue distingué soit aussi un équipier de terrain.

Ces cas sont néanmoins assez peu fréquents en anthropologie où l'observation participante est encore souvent présentée comme une expérience individuelle quasiment mystique d'union avec "l'authenticité culturelle". L'attachement presque viscérale de l'ethnologue pour "son terrain", cette sorte de sentiment de propriété de tel ou tel pour "son ethnie" (avant ou après déconstruction) ont alimenté bien des anecdotes. La pratique contemporaine de l'anthropologie où l'accès à plusieurs terrains est de plus en plus fréquent tend à rendre ces représentations caduques.

Chacun sait que les grands terrains historiques de l'ethnographie classique bénéficiaient à l'époque coloniale de la "paix blanche", qui permettait au père d'évangéliser, au docteur de soigner, à l'administrateur d'administrer, et à l'ethnographe d'ethnographier en paix. Point n'était besoin à cette époque de partenaires, et la notion de partenariat n'existait pas. Celle-ci est née de l'émancipation des individus et des Etats. Avant n'existaient que des indigènes dont le fait de partager la vie n'impliquait aucun objectif commun.

Au demeurant, "la distance" qui fonde le regard de l'ethnologue sur l'altérité ne se partage pas. Il en résulte que la notion individuelle de partenaire est difficile à concevoir, du moins jusqu'à une date récente, en anthropologie ; sauf à se référer à des pratiques comme celles dites de "la recherche action" où il est théoriquement envisageable, et même prévu, de partager les mêmes objectifs avec d'autres chercheurs, avec la population ou ses représentants.

LE PARTENAIRE INSTITUTIONNEL

Le concept de partenariat est aujourd'hui un lieu commun qui alimente les articles des chercheurs, les discours des ministres, comme un credo devenu crédible à force de répétition.

C'est aux ONG tiers-mondistes que l'on doit le succès de ce concept dans les années 1980. La vogue verbale du partenariat est contemporaine des discours sur le développement auto-centré, le co-développement, la

participation, comme si les associations de développement avaient été conscientes les premières du rapport impérial entre développeurs et développés et avaient jugé nécessaire de le rendre plus supportable au nom du partenariat qui suppose, - faut-il le souligner - la participation réelle ou fictive du partenaire.

Ainsi, la notion de partenariat est-elle très clairement une part d'un bloc de concepts idéologiques hérités de la vulgate tiers-mondiste, avant d'être aujourd'hui un gadget verbal pour ministères, ou même parfois pour la vulgate humanitaire, néanmoins plus préoccupée d'ingérence que de partenaires.

Le partenariat n'est pas toujours un tel alibi et une réelle volonté bilatérale existe parfois. Mais ne faisons pas semblant d'ignorer que le partenariat est aussi un accessoire de la mauvaise conscience occidentale, dont l'origine historique est bien identifiée durant la période néo-coloniale des années 1970.

Le partenariat n'est pas seulement une nécessité idéologique. C'est aussi une nécessité pratique lorsqu'un contrat lie deux parties. La notion anglaise de "counter part" exprime bien cette nécessité de "l'autre" dans les rapports bi ou multilatéraux entre organisations locales et étrangères. Là encore, il faut signaler que le "counter part" n'est parfois qu'un alibi dépourvu de vraies responsabilités et se contentant de recevoir des crédits de recherche ou de l'aide. Combien de projets de recherche conjoints idylliques résistent à un tel examen ? Car enfin, évoquer des partenaires tout en occultant leurs différences de ressources et de statut frise l'escroquerie bienveillante. Combien de structures de recherches sont entretenues sous perfusion sans réelle autonomie ni choix, grâce à des accords de partenariat avec des institutions étrangères ou internationales ?

Dans certain cas, une dynamique de collaboration s'instaure, qui n'a rien à voir avec le verbiage creux des documents officiels, mais qui met en oeuvre et non plus en scène des chercheurs de qualité, qui s'estiment et se respectent, ce qui nous ramène aux partenaires concrets, seule alternative à la démagogie naturelle des institutions.

Les inégalités de salaires minent les relations dans beaucoup d'équipes de recherche franco-africaines. Personne ne l'ignore et personne n'en parle, afin de ne pas remettre en question le sacro-saint partenariat devenu une

nécessaire fiction. Seule une minorité de nos collègues africains a pu échapper à ce carcan impérial qui les confine à des rôles de doublures. Si l'on exclut que les chercheurs français soient eux-mêmes en cause, sauf par complaisance et facilité, c'est tout un contexte politique néo-colonial qui est en question. Il suffit pour s'en convaincre de noter le ton différent des coopérations asiatiques (Inde, Thaïlande) où existent de longue date des structures de recherches pourvues de leur propre identité.

Dans une situation d'aliénation néo-coloniale, certaines institutions africaines à travers leurs membres, ont acquis une redoutable capacité en agitant avec un talent consommé le chantage au péché colonial. L'expiation de ce péché consisterait à signer des chèques en blanc, tant en terme de finances que de recherches, et à entretenir des structures improductives car mimétiques. Ce partenariat-là renvoie au couple initial, mais à un vieux couple qui se hait, comme au théâtre. Le partenariat n'est plus alors qu'un écran prétexte qui cache la véritable altérité faite de frustration, de honte, d'aliénation, de jalousie, de ressentiment. Seuls émergent ceux qui ne sont pas aliénés, qui refusent la médiocre logique des structures, et qui assument de grands risques dans leurs milieux professionnels.

UNE NECESSAIRE FICTION

Le partenariat, s'il n'est pas seulement un accessoire de l'aliénation résultant de rapports trop radicalement inégalitaires, ne peut être exclusivement envisagé comme la "tarte à la crème" qu'il est devenu dans les discours de circonstances. C'est la volonté des acteurs engagés qui transforme l'idéologie verbeuse du partenariat d'alibi impérial en partenaires réels, égaux car attachés à la même tâche. C'est cette tâche qui est en question, c'est-à-dire l'identification de ceux qui, hors du discours mimétique et aliéné considèrent que la recherche ne consiste pas à recevoir un médiocre salaire et à utiliser des véhicules dits de service, mais à chercher dans le cadre d'un programme destiné à produire des connaissances plutôt qu'à dépenser des crédits étrangers.

La coopération scientifique, si elle est indispensable, porte aussi en elle-même de tels dangers. C'est pourquoi, le partenariat apparaît comme une incontournable fiction, illusoire décret d'égalité incantatoire qui laisse souvent place à beaucoup de mauvaise foi de part et d'autre. Le partenariat

est aussi l'emballage flou de nécessaires pratiques scientifiques fondées sur la qualité des chercheurs et de ceux qui les administrent. A la fois alibi et pratique, le partenariat a pour seule qualité celle de ceux qui sont engagés dans son éventuelle mise en acte. Projet pour sortir du sous-développement, le partenariat en recherche est en même temps un enjoliveur paternaliste de la domination des pays riches.

Sa pratique suppose donc sens critique, exigence et réalisme.

A PROPOS DU FORUM DES PARTENAIRES

Jean-Yves MARTIN
(ORSTOM)

Avec la participation des principales institutions de recherche françaises et d'Afrique francophone, l'ORSTOM a organisé en septembre dernier un "Forum des partenaires" sur les conditions d'une recherche durable en Afrique au sud du Sahara. Cette réunion, tant par le nombre de ses participants (environ 300 personnes) que par la diversité de leur origine géographique ou institutionnelle, a été importante. Il peut être intéressant de voir ce que l'ORSTOM a voulu faire en prenant une telle initiative et d'examiner les enseignements qui peuvent d'ores et déjà être tirés de cette rencontre, en gardant toutefois à l'esprit que son objectif n'était pas le partenariat - même s'il était mis en scène -, mais la promotion d'une recherche durable en Afrique, ce qui n'était pas une question académique.

1. LE PROJET

Pour un organisme qui va bientôt fêter son cinquantenaire, ce n'est que depuis peu, tout au plus une dizaine d'années, que l'ORSTOM commence à se préoccuper de l'utilité de ses recherches pour les pays partenaires et à s'assigner comme l'un de ses grands objectifs l'émergence de véritables communautés scientifiques dans les pays qui en sont dépourvus. Cette prise de conscience est à situer dans une mouvance intellectuelle et politique particulière dont les expressions sont aussi bien celle du rapport BRUNDTLAND (*Our Common Future*, 1978), au plan international, que celles des Assises Nationales de la Recherche (1982) et des rapports HESSEL (1989) et VIVIEN (1990), au plan national.

L'idée de base est que nous vivons dans un monde qui côtoie maintenant ses limites, d'où la consécration du concept de *sustainability* pour guider les actions, et que le fossé économique, social et culturel qui se creuse entre les pays du Nord et les pays du Sud est universellement néfaste et appelle un renforcement de la solidarité internationale pour le combler. Ce fossé étant très marqué dans le domaine de la recherche et de l'accès à la connaissance, les interpellations de grandes voix du Sud comme celle d'Abdus Salam, prix Nobel de physique et fondateur de l'Académie des Sciences du Tiers-Monde, ont également influé. Abdus Salam s'insurge contre l'inégalité de la division internationale du travail scientifique. Il invite les pays du Nord au transfert de science et pas seulement de technologie, et il veut convaincre les pays du Sud que l'acquisition de la science doit devenir l'une de leurs principales préoccupations pour leur propre développement et le développement global.

Par ailleurs l'Afrique est depuis quelques années le lieu privilégié de projection de la mauvaise conscience occidentale. Les pays ex-colonisateurs appellent à la démocratisation de la vie politique et y apportent tardivement leur soutien. Les organisations internationales tirent le bilan de la concentration extrême et permanente de pays africains dans la catégorie dite des PMA (Pays les Moins Avancés) et mettent sur pied une Coalition Globale pour l'Afrique (Maastricht, 1990). Les chercheurs du Nord enfin réalisent que trente ans d'échec des modèles de développement renvoient à la non pertinence des modèles d'interprétation qui les ont inspirés et à l'inadéquation des recherches poursuivies. En tant qu'ancien ORSC (Office de la Recherche Scientifique des Colonies), en tant qu'organisme de soutien au développement de la recherche dans les pays du Sud et en tant qu'établissement scientifique dont le terrain désigné statutairement est le Tiers-Monde, l'ORSTOM participe à ce mouvement qui pousse à des remises en question et à des prises d'initiatives.

Enfin l'idée même de ce Forum des partenaires a beaucoup évolué dans son contenu depuis sa première ébauche (septembre 1990) jusqu'à sa réalisation concrète. A l'origine l'ORSTOM voulait simplement traduire dans les faits l'une des orientations de son Projet d'établissement visant une plus grande ouverture de ses modes de coopération scientifique. Dans le projet initial l'objectif était de réunir les partenaires africains traditionnels de l'Institut pour confronter l'ensemble des questions qui se posaient aux

uns et aux autres, l'ORSTOM en particulier voulant faire évoluer son dispositif et ses modes d'intervention en Afrique.

Si ce projet initial ne manquait pas de positivité, il est apparu rapidement qu'il pouvait manquer d'ambition face à la crise que traverse la recherche africaine et à l'urgence de la faire sortir de son extrême précarité. C'est l'importance de cet enjeu qui a conduit à transformer l'idée première d'une réunion à caractère plutôt familial en un projet d'une tout autre envergure, celui de poser les prémices d'une opération internationale au long cours de sauvetage de la recherche africaine.

Dans le but d'identifier les conditions d'une recherche durable en Afrique et de trouver les voies et moyens pour satisfaire à ces conditions, il s'agissait donc de réunir l'ensemble des acteurs concernés par la recherche en Afrique ou susceptibles de l'être et de les faire converger par l'ouverture, le décloisonnement, la multilatéralisation de leurs coopérations : institutions françaises et européennes de recherche et d'appui à la recherche et au développement, institutions internationales, organisations non-gouvernementales et, bien sûr, institutions et pays africains, qu'ils soient francophones, anglophones ou lusophones. Tous ces acteurs rassemblés pendant trois jours à Paris n'avaient pas à débattre dans l'abstrait mais à identifier les questions et à se situer dans le cadre d'un référentiel thématique touchant l'environnement, l'agriculture, la santé et la maîtrise du développement.

2. UN BILAN PROVISoire

Un bilan très optimiste et formel de ce Forum - qui, soit dit au passage, n'était plus le "Forum des partenaires de l'ORSTOM" - inciterait à dire qu'à cette occasion la recherche française s'est re-fédérée, que les institutions européennes se sont rapprochées, que les bureaucraties internationales se sont assouplies et mises à l'écoute, que les institutions et pays africains se sont organisés, que le Sud ne l'a pas cédé à l'Est et qu'enfin la recherche s'est érigée en priorité du développement. Ce bilan en forme de slogans laisse simplement entendre que ce Forum a au moins permis globalement que de bonnes questions soient posées et fait comprendre qu'une évolution plus favorable de la recherche africaine repose sur cette mobilisation du Nord, cette organisation du Sud et cette légitimation politique nationale et internationale.

Si l'intérêt de ce Forum a consisté dans le rassemblement d'acteurs venus d'horizons géographiques et institutionnels très divers autour d'un enjeu identifié comme important par tous, sa difficulté résidait justement dans la confrontation de logiques différentes dont les orientations pouvaient être concurrentes : chercheurs du Nord-chercheurs du Sud, chercheurs-donateurs, institutions nationales-institutions régionales-institutions internationales, ou bien encore Ministère français de la Recherche-Ministère de la Coopération. La confrontation de ces logiques a montré la nécessité de tenir compte de leurs expressions concrètes qui prennent sur le terrain la forme plus ou moins achevée de clientèles, territoires, filières et réseaux.

Confrontés les uns aux autres sur une scène commune où il fallait montrer bonne figure, les tenants des différentes logiques se devaient d'identifier les points de croisement qui pouvaient se transformer en points d'intérêt commun sur lesquels des collaborations pouvaient alors s'instituer. La rencontre de ces logiques s'est ainsi traduite par l'émergence de quelques questions nodales qui, si elles font l'objet d'un traitement adapté par la suite, pourront permettre d'ouvrir les réseaux, de faire converger les filières, d'éloigner les frontières et de mêler les clientèles.

Au plan de la recherche, sont apparus de la sorte comme questions nodales permettant de croiser des logiques autant disciplinaires que géographiques et même politiques, le lien non-contradictoire entre environnement et développement dans l'étude et le suivi des écosystèmes, le maintien d'une complémentarité entre le systémique et le thématique dans la recherche agricole, la priorité à donner à la recherche sur les systèmes de santé et enfin, sur le thème de la maîtrise du développement, le renforcement des capacités d'expertise socio-économique propre des pays africains.

Au plan de l'organisation et du soutien de la recherche, sont ainsi apparus comme questions centrales, c'est-à-dire comme points prioritaires d'application des efforts, le renforcement des systèmes nationaux de recherche, choix incontournable pour l'émergence d'espaces scientifiques régionaux, la double évaluation des recherches (pertinence scientifique et adéquation aux questions que pose le développement), la maintenance des équipements et des infrastructures et, enfin, un soutien stimulant, de nature multiple et à caractère pérenne, aux chercheurs.

Le Directeur Général de l'ORSTOM avait traduit toutes ces questions sous la forme de deux enjeux qui résument les conditions d'une recherche durable : il faut en Afrique des chercheurs visibles et durables, il faut mettre en place des mécanismes consolidés d'application régionale comportant en particulier une implication régulière des chercheurs et institutions scientifiques du Nord et des modalités adaptées des financements du Nord, s'inscrivant dans la durée.

Les portes du Forum des partenaires se sont maintenant refermées et, comme l'on dit, chacun est rentré chez soi. Chacun des participants a retrouvé son lieu et ses contraintes, son institution et sa logique. Lequel, des individus et des organisations, prendra le pas sur l'autre ? Au cours de ce forum ce ne sont pas seulement de bonnes questions qui ont été posées, c'est aussi une volonté d'aller plus loin qui s'est exprimée.

PARTENARIAT SCIENTIFIQUE ET RACISME ORDINAIRE

Abel KOUVOUAMA et Joseph TONDA
(Université de Brazzaville)

Est-il possible de se représenter les rapports entre chercheurs du Nord et chercheurs du Sud autrement que sous la forme employeurs (Nord) et employés (Sud) ? Toute entreprise de recherche qui les associe condamne-t-elle nécessairement le chercheur du Sud à n'être perçu que comme un auxiliaire, un assisté intellectuel et matériel ou encore à n'être que "l'héritier de l'informateur analphabète d'autrefois" (1) du chercheur du Nord ? Doit-on s'abandonner à l'analyse qui consiste à dire que tout "partenariat" entre le Sud et le Nord constitue un moyen efficace de reconduction de rapports inégalitaires et des stéréotypes mentaux qu'ils impliquent ?

L'enthousiasme, l'optimisme, la conscience d'un intérêt que l'on peut avoir à travailler dans le cadre d'un partenariat sont malheureusement contrariés par des comportements dont l'expérience donne raison aux analyses qui conduisent à la reconnaissance de la reconduction, à travers un tel cadre, des dispositions mentales et des pratiques concrètes façonnées par l'histoire de la colonisation. Du coup se pose en termes sans doute dramatiques, la question de la pertinence de l'idée selon laquelle "Les

1. P.-J. HOUNTONDI, "Situation de l'anthropologue africain : note critique sur une forme d'extraversion scientifique", *Revue de l'Institut de Sociologie*, Université Libre de Bruxelles, 1988, 3-4 : 100.

nouveaux défis de la science et les impératifs du développement imposent... de recourir au partenariat international" (2).

C'est de l'expérience vécue du caractère dramatique de l'alternative (3) que suggère cette question que rend compte cet article. Il essaie de montrer notamment comment le contrat de partenariat expose le chercheur du Sud à l'humiliation inséparable de sa perception comme **noir**, c'est-à-dire comme à la fois un individu qui travaille dans l'ombre pour un autre (4) ; un individu qui ne saurait bénéficier d'un statut égal à celui de son supérieur et employeur présumé qui est blanc ; un individu qui peut faire l'objet de manœuvres grossières, dont on se persuade qu'elles ne peuvent lui apparaître comme telles étant donnée la conviction cultivée ou entretenue sur l'étendue étriquée de son intelligence.

Cependant, il est important de montrer auparavant comment cette perception et les pratiques concrètes qu'elle inspire infiltrent ici de l'extérieur l'expérience d'une collaboration intellectuelle et scientifique féconde dont le contrat de partenariat n'était destiné à constituer qu'une étape.

1. D'UNE COLLABORATION SCIENTIFIQUE SANS HISTOIRES A L'HISTOIRE D'UN PARTENARIAT

Contrairement à ce que pourraient croire des personnes peu familières de la collaboration scientifique, il est difficile de travailler ensemble si les hommes ne s'estiment pas, ne se respectent pas. Même la conscience d'un intérêt aussi grand soit-il ne peut durablement résister à une absence de

2. H. OSSEBI, "Europe, nouveaux mondes et sociologies périphériques : vers quels partenariats ?", Bulletin de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française, 1991, 6 : 57.

3. Cette alternative peut se résumer de la manière suivante : recourir au partenariat et permettre la reproduction des rapports inégalitaires. Ne pas y recourir et courir le risque d'une invisibilisation du chercheur sur les lieux de consécration ou de reconnaissance à la fois des chercheurs et de leurs recherches. On y reviendra plus loin.

4. Il est significatif de s'entendre dire dans certains milieux universitaires congolais que la collaboration en matière de recherche avec un chercheur du Nord n'est destinée qu'à assurer la promotion de ce dernier au détriment du premier à qui il sera rendu dans le meilleur des cas, un hommage courtois sur sa "disponibilité", sa "gentillesse", etc. dans l'ouvrage qui sera publié au Nord par le chercheur du Nord. Si le chercheur du Sud est co-auteur, dit-on encore, son texte servirait tout au plus à mieux mettre en exergue ou en évidence le travail du chercheur du Nord, etc.

complicité ou d'entente entre chercheurs engagés dans un projet commun ou travaillant ensemble. La science, on le sait, n'est pas neutre ; elle engage des passions, charrie des idéologies, s'inscrit dans des rapports de force et de sens et implique par conséquent des intérêts et des préoccupations qui ne sont pas nécessairement conciliables entre chercheurs.

La collaboration que nous connaissons depuis 1986 avec notre collègue et "partenaire" du Nord a été l'une des plus dynamiques. Nous avons pu ainsi travailler à la réussite d'un colloque en 1986, puis à la consolidation d'un séminaire et, en 1988, à la réalisation du numéro 31 de la revue *Politique Africaine* consacrée au Congo. En 1989, nous avons organisé un enseignement de "Sciences sociales" dans le cadre d'un CES de Santé publique.

L'idée d'un projet de recherche est née au cours de ces occasions de collaboration intellectuelle, scientifique et pédagogique. D'autres projets sont en cours soit de conception, soit de réalisation.

Sur tout ce parcours effectué ensemble, il ne semble pas que nous ayons été surpris par quelque comportement moralement répréhensible de la part de notre collègue à notre égard. Il ne nous semble pas non plus que celui-ci ait eu la confirmation massive d'un rapport entre la biologie d'une part et l'intelligence, la disponibilité, la compétence dans nos disciplines (anthropologie et sociologie) d'autre part... (à moins qu'il soit extraordinairement doué dans l'art de cacher ses opinions ; auquel cas, il nous serait difficile de comprendre pourquoi ne choisirait-il pas d'autres partenaires).

Il nous semble au contraire que notre partenaire ait pris la mesure ou fait l'expérience des conditions de travail des chercheurs du Sud. En effet, perturbés en permanence dans notre travail par des charges, des contraintes et des entraves sociales, financières et politiques (particulièrement pendant la période du Parti unique) multiples, nous avons malgré tout négocié ces différents pesanteurs (5) pour faire face à nos obligations dans le travail scientifique commun.

5. Sur cette question, on peut lire : P. BONNAFE et M.-E. GRUENAI, "L'ethnologue africain sur son propre terrain", in Bulletin de l'AFA, n° 36 : 19-28, Paris, juin 1989.

La prégnance de ces pesanteurs est telle que nous devons souligner le fait qu'à certains moments cette collaboration a été traversée par des interrogations qui n'étaient pas faites pour la consolider. Par exemple, nous avons pu quelquefois nous poser la question de l'utilité (6) de ce que nous faisons dans un contexte où l'avoir matériel est plus valorisé que l'être intellectuel ou moral (7). Or, la recherche "ne nourrit pas son homme", comme on dit, surtout dans le contexte congolais.

C'est donc sous la pression de ces pesanteurs multiples que nous avons partagé des expériences dans l'âpreté ou non des discussions sur des problématiques, des techniques ou des schémas d'analyse.

Mais voilà que la gestion du partenariat par une administration du Nord qui ne prévoit pas de statuts précis et valorisants pour les partenaires locaux va ajouter d'autres pesanteurs à cette collaboration qui n'en avait pas besoin.

2. "UNE AFFAIRE ENTRE CONGOLAIS..."

Le 13 août 1991, Tsiba Madzou Pascal, 28 ans, étudiant en maîtrise de sociologie, et occasionnellement enquêteur pour un programme de recherche mené en partenariat, trouve la mort dans un accident de voiture alors qu'il était en mission avec un chercheur lié à un organisme de recherche du Nord par un contrat de partenariat (8).

Face à la situation produite par la mort d'un enquêteur recruté par un chercheur congolais, l'institution partenaire du Nord a déployé un ensemble de comportements faits d'hésitations et de scrupules commandés par le souci de ne pas se "compromettre". Ceux-ci ont été précisément destinés à éviter si possible la prise en charge des obsèques, d'une part, et la reconnaissance

6. Utilité pris au sens de profit que nous pouvions en attendre.

7. Dans les représentations, l'intellectuel chercheur est placé sur le même plan qu'un Blanc. Or, ce dernier est censé ne pas connaître des difficultés matérielles et financières. Le Noir, qui est réputé avoir les diplômes requis pour égaler le Blanc, ne peut être compris dans sa misère petite-bourgeoise et reste prédisposé au soupçon d'"envoutement" qui a des conséquences graves sur sa vie sociale.

8. A la suite de cet accident, le chauffeur du véhicule sera gardé au poste de police "pour des raisons de sécurité", ce qui sera à l'origine de complications juridico-administratives au point d'amener l'ORSTOM à prendre un avocat pour obtenir la libération du chauffeur.

officielle par l'institution de sa qualité d'employeur de l'enquêteur, d'autre part.

Il a fallu en effet une semaine pour obtenir la prise en charge des obsèques. Dans un premier temps, pour un problème qui, normalement, relèverait de la compagnie d'assurance, des renseignements furent pris pour connaître les dispositions administratives à suivre en de telles circonstances, étant entendu que l'institution du Nord prendrait immédiatement en charge les obsèques en cas de lenteur administrative (9). La compagnie d'assurance consultée pose alors le problème du statut de la victime et demande à l'organisme de recherche, dans tous les cas, de déclarer l'accident et de prendre en charge les obsèques dont le coût sera remboursé après examen du dossier. On pouvait alors espérer une conclusion rapide de cette affaire, et toutes ces initiatives permettaient au chercheur partenaire du Sud de rassurer les parents de la victime sur les conditions de l'inhumation.

Le 19 août, cet optimisme allait être brutalement contrarié. Lorsque se pose le problème de la déclaration de l'accident auprès de la Caisse nationale de Sécurité sociale, l'institution du Nord demande au chercheur partenaire de se déclarer comme employeur de l'enquêteur décédé, la raison invoquée ne souffrant d'aucune ambiguïté :

"Cette affaire se passera mieux si elle reste entre Congolais."

Joignant le geste à la parole, un formulaire de déclaration d'embauche est rempli, il est demandé au chercheur partenaire d'apposer sa signature sur le document et de se rendre à la Caisse pour se faire enregistrer comme employeur en ayant l'assurance que l'organisme du Nord "serait derrière lui !". Alors que le chercheur faisait remarquer que l'institution semblait avoir pris des engagements dès lors qu'elle avait fait établir des devis pour les obsèques de l'enquêteur, il lui est répondu que la demande d'un devis est une chose banale qui n'a jamais signifié un engagement à quoi que ce soit !

Le Directeur régional de la Caisse nationale de Sécurité sociale manifesta son étonnement face à une telle attitude alors que la victime

9. Il était convenu d'en dire le moins possible sur la victime et de demander en général ce que fait la compagnie d'assurance en cas de décès d'un agent en mission.

disposait d'un ordre de service de l'organisme du Nord et écrira à l'institution en question pour lui rappeler ses devoirs.

Face à l'obligation de prendre en charge les frais d'obsèques signifiée par la direction de la Caisse, la réaction est alors la suivante : "Nous devons être protégés par Paris". L'accord de Paris est semble-t-il obtenu par téléphone, et l'enterrement peut enfin avoir lieu le lendemain avec de surcroît une couronne !

3. STATUT DES PARTENAIRES DU SUD ET RACISME

Tous ces comportements faits de tergiversations, de manoeuvres vexatoires commandées par la crainte de compromettre des positions institutionnelles acquises au soleil des tropiques ont pour signification le racisme à l'endroit des chercheurs locaux. D'autres propos entendus l'étaient : "Nous ne connaissons pas ce Monsieur (l'enquêteur), c'est le chercheur partenaire qui le connaît et ce dernier travaille pour un chercheur de l'institution du Nord". Le chercheur du Sud ne peut être perçu ici que comme un employé, un auxiliaire, un assisté financier et intellectuel du chercheur du Nord...

C'est le moment de revenir sur l'alternative recours au partenariat international ou non pour les chercheurs du Sud.

Nous avons déjà dit que cette alternative est dramatique. En effet, il semble que le recours au partenariat international soit nécessaire pour des besoins de développement. Or, les faits que nous venons de décrire montrent bien comment un organisme du Nord, dans ses pratiques à l'endroit des chercheurs du Sud, confirment les analyses qui font du partenariat un lieu de reproduction et de manifestation des rapports inégalitaires et des dispositions mentales racistes.

Or, à l'inverse, le repli des chercheurs du Sud sur eux-mêmes ne les conduit-il pas à permettre, tout autant, la reproduction de ce qui précède en les faisant méconnaître des lieux internationaux de connaissance et de reconnaissance des chercheurs et de leurs travaux ?

En fait, le racisme est lié à un fonctionnement institutionnel. Il suffirait que des changements interviennent à ce niveau pour que celui-ci s'amenuise (10).

Ces changements devraient viser principalement la redéfinition des statuts des partenaires, et de manière générale des personnels français et congolais travaillant dans un organisme de recherche français. Les problèmes liés à la couverture des partenaires locaux en cas d'accident en cours de mission, ainsi que les modalités de rémunération des chercheurs engagés dans un tel contrat, devraient être reconsidérés.

La prise en compte de ces problèmes de couverture et de rémunération ponctuelle des chercheurs du Sud au terme d'un programme de recherche peut contribuer à corriger cette image dévalorisante du chercheur qu'offre actuellement le contrat partenariat qui n'apparaît en fin de compte, par un détour en miroir, que comme "l'aide" de la métropole à elle-même. Pourtant la recherche féconde dans "l'espace francophone" a besoin d'une franche et honnête collaboration de nos institutions respectives, surtout s'il y a à la base la conscience d'un intérêt réel et prometteur de collaboration entre chercheurs du Sud et chercheurs du Nord.

10. Le racisme, dans tous les cas, n'est pas inscrit dans les gènes, il est une production sociale ou culturelle. On ne saurait par conséquent l'appréhender sans le replacer dans le système des relations historiques et sociales dans lesquelles il s'insère.

LA RECHERCHE EN PARTENARIAT A L'ORSTOM

Entretien avec Michel LEVALLOIS
Président de l'ORSTOM

Marc-Eric GRUÉNAIS et Jacques LOMBARD
(ORSTOM)

M.E. Gruénais - *Qu'entendez-vous par "partenariat" dans le domaine de la recherche scientifique ?*

M. Levallois - L'ORSTOM a pour mission officielle d'être un institut de recherche pour le développement en coopération. L'introduction du terme de partenariat a répondu au besoin de définir de façon plus précise ce que doit être la recherche en coopération. Est-ce envoyer des chercheurs du Nord dans les pays du Sud pour que les premiers apportent leurs compétences aux seconds ? C'est ce qu'on peut appeler du transfert de technologies. Ainsi conçue, la coopération pourrait s'apprécier par le nombre de chercheurs expatriés. On s'est rendu compte que cette vision était extrêmement réductrice et insuffisante, en particulier dans le domaine des sciences sociales. Pour bien se démarquer de cette approche traditionnelle de la coopération, nous avons été amenés à poser comme objectif, voire comme idéal, que la coopération doit être un partenariat. Le chercheur du Nord qui est en expatriation ou en situation de coopération doit faire une recherche avec des partenaires.

Le concept de partenariat recouvre deux choses. D'abord les outils et les instruments du partenariat que sont les contrats d'association, les stages,

les allocations de recherche, les programmes conjoints. Ces réalités sont quantifiables : on peut demander à chaque équipe quel est le nombre de partenaires avec lesquels elle travaille, de ceux qui bénéficient de contrats d'association ou d'allocations de recherche. Le second aspect du partenariat, c'est un état d'esprit, c'est la vie de tous les jours de chercheurs qui travaillent ensemble.

M.E.G. - *Toutes les disciplines sont-elles concernées au même titre par la recherche en partenariat ?*

M.L. - Le partenariat est une exigence pour toutes les disciplines car on ne peut pas imaginer que le développement se réduise à un transfert de technologies du Nord vers le Sud. Si l'on fait de la recherche pour le développement, il faut qu'elle ait des retombées ou des conséquences. Si l'on fait des recherches sur les systèmes de production ou sur la gestion de l'environnement il faut bien qu'à un moment ou un autre les connaissances acquises soient prises en compte par les acteurs du développement. Si la recherche est uniquement le fait de gens du Nord, même travaillant dans le Sud, je ne pense pas que cette recherche pourra être transférée pour être utilisée. On m'a rapporté à Bangui que lorsqu'un chercheur du Nord vient parler à la télévision, même de choses très concrètes comme la lutte contre le paludisme ou contre la trypanosomiase, la première réaction des auditeurs est de dire : "c'est un discours de Blanc". Dans ce cas, la recherche ne sort pas du cercle des laboratoires. Je serais tenté de présenter les choses ainsi : il n'y aura pas de développement sans recherche et pas de recherche pour le développement sans transfert. Mais il n'y aura pas de transfert sans chercheurs du Sud, et en particulier sans chercheurs africains. On peut en effet raisonner ainsi surtout pour l'Afrique où les communautés scientifiques sont moins développées qu'en Amérique Latine ou en Asie. Le partenariat devient donc un objectif pour tous les secteurs de la recherche.

Dans le domaine des sciences sociales, où l'on travaille sur des sociétés en mutation, il ne suffit pas que ces sociétés soient vues de l'extérieur ; il faut qu'elles soient étudiées par des chercheurs qui en font partie. Certes, un regard extérieur est légitime. De même qu'il serait tout à fait intéressant qu'un Camerounais ou un Congolais ait un regard scientifique ou critique sur la société française. En Afrique, une recherche pour le développement dans le domaine des sciences sociales doit, plus

encore qu'ailleurs, être faite par ou avec des chercheurs locaux, donc en partenariat.

M.E.G. - *Y aurait-il une spécificité de la recherche en partenariat dans le domaine des sciences sociales ?*

M.L. - Peut-être. Prenons le cas des recherches sur les conséquences sociales de l'ajustement structurel. Je ne vois pas très bien comment cette recherche pourrait être menée uniquement par des expatriés.

J. Lombard - *N'y a-t-il pas une évolution possible de l'objet-même de la recherche à partir de perspectives, de regards et de découpages qui ne sont pas les nôtres ?*

M.L. - C'est fort possible. N'étant pas moi-même chercheur, je resterai prudent. Mais il me paraît évident qu'une réflexion anthropologique émanant de chercheurs appartenant aux milieux qu'ils étudient apporte autre chose. Je l'ai constaté en Nouvelle-Calédonie lorsque j'ai travaillé sur le monde canaque. Je me suis bien rendu compte que les Canaques avaient un discours sur leur propre société ; Jean-Marie Tjibaou se présentait à la fois comme acteur dans sa société et comme chercheur. C'est tout à fait important, et cela permet de voir des choses que quelqu'un venant de l'extérieur n'aurait pas vues. En même temps je n'oublie pas que la distanciation est nécessaire.

M.E.G. - *Chercheurs du Nord et chercheurs du Sud n'ont pas nécessairement la même implication face à un même objet de recherche.*

M.L. - Je serai tenté de poser la question aux anthropologues : comment vivez-vous, en termes scientifiques, cette approche différente ? C'est passionnant et cela vaudrait la peine d'être su. Je peux répondre autrement à votre question. Ce qui me semble difficile, c'est le vécu du partenariat. Jusqu'à maintenant, ce que nous venons de dire, ne peut que provoquer le consensus sur le plan politique, scientifique, et sur le plan de l'efficacité. Mais le problème commence quand concrètement des hommes se retrouvent impliqués dans les mêmes programmes alors qu'ils n'ont pas la même culture, ni la même problématique scientifique, et, ce qui est encore plus grave, lorsqu'ils n'ont pas du tout les mêmes stratégies de carrière, lorsqu'ils n'ont pas le même statut social et économique, ni les mêmes moyens de travail. C'est un problème majeur. J'ai le sentiment que

sur le plan conceptuel le partenariat est une grande et belle avancée par rapport à la notion de coopération, à la fois pour l'ORSTOM et pour nos partenaires : nous ne sommes plus simplement un établissement du Nord qui vient faire de la recherche dans le Sud, mais un établissement du Nord qui permet aux partenaires d'entrer en contact avec la recherche internationale. Mais il ne faut pas que tout ceci achoppe sur un vécu qui, comme tout vécu, véhicule des héritages, un héritage colonial, un héritage d'inégalités profondes entre des gens qui ont un statut, des revenus, des objectifs de carrière différents. Il faut que tout ceci s'ajuste dans le respect des uns et des autres, et c'est extrêmement difficile. Je crois qu'il s'agit là pour l'ORSTOM en tant qu'institution, pour les personnels de l'ORSTOM et pour les partenaires d'un défi que nous avons à relever ensemble.

M.E.G. - Dans ce domaine, concrètement, quelles seraient les améliorations à apporter dans les années à venir ?

M.L. - Un des problèmes majeurs évoqué lors du Forum des partenaires est précisément celui du statut des chercheurs du Sud. Pour qu'il y ait partenariat, il faut que les parties impliquées ne soient pas dans une situation de trop grande inégalité. Or c'est le plus souvent le cas aujourd'hui, et si l'un des partenaires fait vivre l'autre on rétablit une situation de dépendance. Il faut que les pays africains, ou les organisations régionales africaines, ou encore la communauté internationale, grâce à des fondations, prévoient d'assurer un statut aux chercheurs du Sud pendant trois, cinq ou dix ans. Tout ceci devra passer par des évaluations scientifiques faites par des chercheurs du Nord et du Sud. Ce jour là seulement les conditions objectives d'un vrai partenariat seront réalisées.

M.E.G. - Mais ces conditions, étant donné la situation économique actuelle des pays africains, sont difficiles à remplir ?

M.L. - N'oublions quand même pas que le Cameroun, le Sénégal, le Congo, la Côte d'Ivoire, etc. payent leurs chercheurs, leur fournissent un minimum de fonctionnement même si ces pays se trouvent dans une situation économique difficile ; au Mali, au Niger ou ailleurs, les chercheurs sont peu nombreux et peu payés. Le problème est grave pour les universitaires car, contraints de donner énormément de cours pour gagner leur vie, ils n'ont plus de temps à consacrer à la recherche, ou, s'ils font de la recherche, n'ont plus de quoi vivre. Si les chercheurs sont payés, ils ont

besoin de moyens pour financer leurs recherches. Un organisme comme l'ORSTOM, avec le concours du Ministère de la Coopération, peut attribuer des moyens de travail aux chercheurs africains. C'est ce qui a été fait avec les contrats de chercheurs associés dont nous avons parlé au début et qui ne sont pas du tout des contrats de salariat mais des accords scientifiques sur des programmes qui prévoient que le partenaire africain bénéficie d'une dotation pour sa participation à cette recherche. Actuellement, en Afrique et à Madagascar, quelques quatre-vingt chercheurs associés travaillent en collaboration avec des chercheurs de l'ORSTOM et bénéficient d'une dotation sur deux ans dont ils disposent à leur gré pour les besoins de leurs recherches.

M.E.G. - N'y aurait-il pas un effort supplémentaire à faire par rapport à la concurrence internationale si l'on considère, d'une part, que certains organismes d'aide à la recherche offrent aux chercheurs du Sud des conditions financières plus attrayantes que les contrats d'association dont vous parlez, sans pour autant verser des salaires, et d'autre part, que des organismes de développement internationaux proposent des emplois temporaires très rémunérateurs qui risquent de drainer nombre de chercheurs peut-être au détriment du développement d'une communauté scientifique nationale ?

M.L. - Nous avons attiré l'attention du Ministère de la Coopération sur la nécessité de concevoir la coopération scientifique non seulement en termes d'aide à des programmes de recherche pour le développement, souvent mis en oeuvre par des chercheurs du Nord, mais aussi en termes d'appui aux communautés scientifiques nationales. Pourquoi n'y aurait-il pas en France une fondation analogue à la fondation Rockefeller ? Nous allons essayer d'intéresser de grandes entreprises françaises à cette question.

Après vingt à trente ans d'aide au développement, on s'est aperçu qu'on avait beau forer des puits ou planter des arbres, le développement n'était toujours pas là. Le développement est un processus très complexe et ne réussira que s'il est mis en oeuvre par les intéressés eux-mêmes. Il n'y aura pas de développement si l'on ne s'est pas préoccupé aussi des communautés scientifiques. Les chercheurs n'ont certes pas le monopole des lumières ni de la vertu ; mais les communautés scientifiques sont indispensables au développement et à la démocratie. Le moment paraît donc venu de tenir le discours suivant. Ne nous contentons pas d'aider les gens à

planter des arbres ou à utiliser des engrais. Aidons les pays africains à se doter de communautés scientifiques. Les chercheurs africains seront mieux placés que des coopérants et des experts étrangers pour introduire nombre d'améliorations que nous n'avons pas réussies à faire passer. Pour cela, nous l'avons dit, il faut envisager des fondations privés. Pourquoi pas une grande fondation européenne pour appuyer l'observatoire du Sahara et du Sahel ou une fondation pour l'Afrique Centrale qui appuierait les recherches sur l'environnement forestier, sur l'hydrologie du Bassin du Congo, sur le paludisme, la trypanosomiase, etc. ?

J.L. - A côté du volontarisme nécessaire des institutions, comment consolider des équipes mixtes dont la construction relève d'un processus complexe et encore fragile ? Comment les équipes vont-elles se constituer, à quel niveau tout cela va-t-il s'afficher ?

M.L. - On m'a posé cette question dès mon arrivée à l'ORSTOM : "Monsieur le Président, vous parlez de partenariat, mais finalement qu'allez-vous faire?". Je réponds que toute institution doit avoir un discours clair. Ce discours clair est le Projet d'Etablissement pour l'ORSTOM qui a été légitimé à l'intérieur et à l'extérieur par le Forum des partenaires. Le partenariat est une des idées fortes de ce texte et nos partenaires ont reconnu qu'elle répondait à leur attente. D'autre part, nous avons mis en oeuvre depuis un an, cent contrats de chercheurs associés ce qui est important rapporté aux huit cent chercheurs et aux quatre cents ingénieurs et techniciens de l'ORSTOM. Au Sénégal, au Cameroun, il sont plus de vingt. Les chercheurs africains se sont rendus compte que derrière le discours il n'y avait pas seulement de l'argent mais surtout une reconnaissance. De plus, les chercheurs de l'ORSTOM ont vu que l'institution avait les moyens de réaliser ce qu'elle demandait alors qu'auparavant le discours n'était pas aussi clairement affiché et il n'y avait ni modalités ni moyens spécifiques.

Mais que va-t-il se passer dans deux ou trois ans lorsque les chercheurs partenaires auront épuisé les crédits des contrats d'association ? C'est un vrai problème. Le partenariat c'est à la fois une politique et un idéal, une éthique. J'espère que les premiers résultats de l'évaluation des chercheurs associés permettra d'obtenir de nouveaux crédits et que le Comité national de Coordination en Faveur du Développement suscitera la

création d'une fondation française ou européenne pour la recherche en Afrique.

M.E.G. - *Les structures locales de l'ORSTOM doivent également évoluer.*

M.L. - Cela constitue effectivement un autre chantier du partenariat. Prenons par exemple le cas de Brazzaville dont je reviens. C'est en fait encore un centre ORSTOM, puisqu'il est dirigé par un chercheur de l'ORSTOM ; il y a bien sûr une majorité de chercheurs congolais, mais dans le vécu, dans la "culture", c'est encore un centre de l'ORSTOM. Il est évident que cette situation n'est plus adaptée et doit évoluer. Nous avons proposé aux Congolais, qui en sont tout à fait d'accord, de créer une sorte de grand campus scientifique dont l'ORSTOM sera une composante et qui sera ouvert à d'autres institutions scientifiques nationales et régionales. Là, le partenariat passe par une réforme institutionnelle de notre mode de fonctionnement. On prévoit de faire de même à Bangui, à Dakar, à Abidjan. L'ORSTOM apportera son appui technique et sera un partenaire scientifique, mais ne sera plus le Maître Jacques qu'il était jusqu'à présent. L'ORSTOM doit devenir un "facilitateur" pour des programmes nationaux et régionaux ouverts à des financements extérieurs.

M.E.G. - *A votre connaissance, existe-t-il un décalage entre les demandes des chercheurs du Nord et celles des chercheurs du Sud ? Ce que les chercheurs du Nord peuvent proposer intéresse-t-il nécessairement les chercheurs du Sud ?*

M.L. - Je ne veux répondre de façon tranchée à votre question car elle est du ressort des commissions scientifiques, des unités de recherche et des chercheurs. Mais je crois pouvoir dire que le partenariat oblige l'ORSTOM et va sans doute obliger nos partenaires du Sud à un "examen de conscience", à une sorte de remise en question au quotidien de tous nos gestes, de tout notre fonctionnement y compris de notre fonctionnement scientifique. Cela ne veut pas dire qu'il nous faudra toujours arbitrer dans le sens de nos partenaires du Sud, mais que nous devons toujours être attentifs à ce que notre démarche soit une démarche de partenariat.

J.L. - *Les priorités de la recherche sont le produit de mises en oeuvre complexes liées à des technologies de pointe, à la recherche militaire, etc. Il y a des modes dans la recherche dont nous ne sommes pas toujours*

conscients, et qui font que d'un seul coup, tous les moyens et toutes les intentions se concentrent pour se transformer en intérêts scientifiques pour certains thèmes. On est alors emporté par un mouvement qui dépasse largement les institutions. Si l'on veut aller jusqu'au bout de l'expérience, il faudra la poursuivre à un point tel que le financement de la recherche lui-même sera contraint par le partenariat.

M.L. - Vous avez parfaitement raison. Le Forum des partenaires a permis d'affirmer, pour la première fois très officiellement que, pour imposer leurs priorités, les chercheurs du Sud doivent exister. Le moment est venu de faire confiance et d'écouter les chercheurs du Sud afin qu'ils ne soient plus seulement des serviteurs, des surnuméraires, des supplétifs de la recherche du Nord. A l'ORSTOM, nous commençons à vivre cela : avec la demande des Camerounais sur les conséquences sociales de l'ajustement structurel, on commence à avoir une approche du problème qui n'est plus celle de la Banque Mondiale.

J.L. - *Si l'on prend l'exemple des laboratoires pharmaceutiques, il apparaît bien souvent qu'il serait impossible de produire des vaccins dans les pays du Sud en raison de la division internationale du travail. Là, on a une contradiction très forte.*

M.L. - En revanche, dans le domaine des sciences sociales, on dépasse cet obstacle. S'il y a un domaine où le partenariat peut jouer à plein, c'est bien celui des sciences sociales.

J.L. - *On pourrait même dire que les sciences sociales ont peut-être un rôle particulièrement original à jouer face aux autres disciplines qui ont parfois un sentiment définitif de la vérité technicienne ; le rapport proprement humain et psychologique au partenaire est également lié au type d'intervention et à l'instrumentation de ces disciplines. Il y a là un domaine important à creuser pour enrichir le débat.*

M.L. - Cela me convient tout à fait que ce soit vous qui disiez cela. Certaines disciplines ont effectivement plus de mal à faire du partenariat que d'autres. Les sciences sociales réfléchissent davantage que les autres disciplines sur leur pratique, et, par exemple, le programme de recherche sur l'émergence des communautés scientifiques est tout à fait important. *A priori*, on pouvait s'interroger sur l'intérêt de ce type de travail par rapport à des approches plus techniques du développement. Or je suis tout à fait

convaincu que ce type de travail est capital. Dans le système des Nations Unies, il existe une agence qui finance des retours de professeurs et de chercheurs dans leur pays d'origine. Ne faudrait-il pas aussi se préoccuper d'éviter qu'ils partent ? Et on ne peut ignorer qu'il y a au moins une corrélation entre une certaine vie démocratique et une vie scientifique.